

VILLE D'ISTRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 9 heures, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Bonjour, Mesdames, Messieurs, chers Collègues. Nous allons procéder à l'ouverture du Conseil municipal. Je demande à M. Pretot de faire office de greffier de service.

M. PRETOT.- Si vous pouviez désigner quelqu'un d'autre, cela m'arrangerait. Merci.

M. le MAIRE.- Ah bon ? Le sens de la coopération ne vous étouffe pas. Monsieur Colson, allez-y. Merci.

Monsieur COLSON, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs François BERNARDINI, Nicole JOULIA, Eric CASADO, Céline CAMOIN, Alain ARAGNEAU, Carole FALCO, Yves GARCIA, Suzelle AYOT, Pierre IMBERT, Patricia SANTINI, Michel COLSON, Laurent BREMAUD, Céline TRAMONTIN, Marc EINAUDI, Johnny BLANCHON, Loïc GEFFRAULT, Alain BERNARDET, Patrick GRIMALDI, Gilles PRIAUD, Françoise SLOTTALA, Loïc RAOULT, Olivier MAYOR, Véronique DECOMBIS, Marie-Angélique GODIN, Nabila BRAHMIA, Jérémy SIERRA, Géraldine GOUIN (jusqu'au point 51 – Annulation de la délibération N°174/23 du 13 juillet 2023, relative à l'acquisition onéreuse de la propriété bâtie cadastrée section CS N°20, propriété d'un administré, 11 avenue Marcel Roustan à Istres), Jade REYNAUD, Robin PRETOT, Michel CAILLAT, Sandy POLETTO, Grégory GABANO.

Absents excusés :

Mesdames et Messieurs,
Catherine QUET, Adjointe au Maire, procuration à Monsieur BREMAUD
Didier TRONC, Adjoint au Maire, procuration à Monsieur CASADO
Claude MORA, Adjointe au Maire, procuration à Monsieur BLANCHON
Marie-José ALVERNHE, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur IMBERT
Lara CABBILLAU, Conseillère Municipale, procuration à Madame BRAHMIA
Géraldine GOUIN, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur SIERRA (à partir du point 52 – Désaffectation et déclassement de l'Ecole Maternelle des Carmes cadastrée section CL N°62 sis place des Carmes)
Barbara LOPEZ, Conseillère Municipale, procuration à Madame TRAMONTIN
Michèle LEBAN, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur PRETOT
Marie-Cécile BOUTROUX, Conseillère Municipale, procuration à Monsieur GARCIA

Monsieur François BERNARDINI quitte la salle pour le point 61 – Annule et remplace la délibération n°305/23 du 06/12/2023 sur la désignation de deux représentants de la Commune d'Istres au Conseil d'administration du Fonds de Dotation pour la « Maison du Point Rose », Domaine de Conclué, et ne prend pas part au vote.

Monsieur Marc EINAUDI quitte la salle pour le point 10 – Subventions et Concours – Exercice 2024, pour le point 12 – Mise à disposition de personnel auprès des établissements publics – Exercice 2024, et ne prend pas part aux votes.

Absents :

Jocelyn PLANELLES
Rose CRIADO

M. le MAIRE.- Mes chers Collègues, comme à l'accoutumée, nous allons procéder à divers hommages.

Je voudrais commencer par le décès qui nous a tous frappés il y a quelques jours, parce qu'il a touché l'un d'entre nous par la perte de son père, il s'agit de M. Jean Aragneau. M. Jean Aragneau est décédé le 4 mars dernier à l'âge de 96 ans. C'est un hommage émouvant que son fils Alain Aragneau, Adjoint au maire, a rendu à son père lors de ses obsèques. Un texte dans lequel il a relaté la passion de Jean Aragneau, un musicien de talent, compositeur et amoureux de la Provence et de ses traditions, qui, dès sa plus jeune enfance, après seulement 4 ans de pratique du violon, rejoint l'ensemble symphonique dirigé par son père. Par la suite, son parcours musical est vaste. Il collabore avec Louis Rieu et d'autres poètes en mettant leurs poèmes en musique. Il compose des œuvres musicales et obtient même un premier prix au Conservatoire d'Aix-en-Provence, en intégrant ainsi la prestigieuse SACEM. M. Jean Aragneau était un homme reconnu dans le monde musical, de la culture provençale en particulier. Il se plaisait à échanger avec nos amis de Radolfzell, exportant nos chorales et nos orchestres. Il remporta de beaux succès. Les plus considérables sont : le Grand Prix de la Ville de Tarascon avec « Lou Chantre de Maillane », ainsi que le Diapason d'Or du Conservatoire de Marseille avec « Lou Mazé de Mireille ». Il fut également chef d'orchestre lors des représentations de la Pastorale Riboun qui a été jouée des centaines de fois sur l'ensemble de la région et qu'il avait reharmonisée à la demande de ses auteurs. Pour tout ce talent mis au service de la culture provençale il reçut en 1993 des mains du Député de la treizième circonscription, Olivier Darrason, en présence de Jacques Siffre, Maire à l'époque, une récompense grandement méritée, il reçut ainsi la médaille de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres. Impliqué dans la vie associative et musicale d'Istres, il a également eu un parcours politique dans notre Ville, au cours duquel il a voulu faire renaître et aider à la création d'ensembles musicaux. Durant le mandat effectué en 1968 auprès de Guy Romelli, Maire aussi à cette époque, seront créés à son initiative : la Fanfare des sapeurs-pompiers, l'Ecole municipale de Musique, l'Harmonie municipale, la Chorale Provençale, et l'Ensemble symphonique. Puis, de 1971 à 1977, en tant que Deuxième adjoint de l'équipe municipale de Maurice Gouin et de Bernardin Laugier, il est à l'initiative de la transformation de l'Ecole municipale de Musique en Conservatoire de Musique (actuellement Petrucciani). C'était un homme passionné, un Istréen de souche, d'une grande gentillesse, qui restera dans le cœur de tous ceux qui ont eu la gentillesse de partager son amour ininterrompu pour la musique, et qui laisse un héritage musical dont sa famille peut être très fière. Le Conseil municipal présente ses condoléances à Alain, sa femme, ses enfants et petits-enfants. Dans ce cadre-là, pour que l'hommage soit complet, je voudrais que le Conseil municipal se prononce sur la dénomination de la Maison des Traditions nouvellement appelée à partir de ce jour Maison Jean Aragneau. Y a-t-il un avis contraire ? Non. Je vous remercie.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

Je voudrais également saluer la mémoire de Christian Asselineau qui est parti le 5 mars 2024 à l'âge de 86 ans. En 2017 il succède à M. Pierre Muller, aujourd'hui aussi décédé, à la présidence des Anciens Combattants et Victimes de Guerres. Il œuvre pour la préservation du devoir de mémoire et informe les militaires, les hommes comme les femmes, ayant participé aux différents conflits, de leurs droits. Association au sein de laquelle il a été également Vice-président. M. Christian Asselineau était également très impliqué au sein des associations patriotiques d'Istres. Il nous a témoigné qu'il était un homme d'honneur, comme le prouve l'obtention de la Croix du Combattant, de la Reconnaissance de la Nation, et de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, ainsi que la médaille commémorative d'Algérie. Son esprit public a été salué par diverses institutions et je voudrais que cela

reste en mémoire. M. Asselineau était une personne dévouée, chaleureuse et active, imbibée d'une grande gentillesse qui méritait le respect de tous. Il laisse un grand vide, et je pense en particulier à ses amis de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerres qui avaient une très grande estime pour lui, comme nous le formalisons aujourd'hui. Le Conseil municipal présente ses condoléances à sa famille.

Je voudrais également prononcer un hommage en l'honneur de Louis Bonassi. Je commencerai par un détour, puisque cela n'a pas été sa qualité première, mais c'était une passion qui le traversait. C'était un homme qui adorait le cyclisme et qui a été, à travers cette activité sportive, un Président émérite d'Istres Sport Cyclisme pendant 20 ans. J'avais l'espoir secret –parce que c'était quelque chose qui lui aurait fait tellement plaisir, on en avait discuté plusieurs fois– de pouvoir organiser une étape du Tour de France. Malheureusement, les conditions financières n'ont pas permis de mettre ce projet en situation. M. Louis Bonassi est décédé le 21 janvier à l'âge de 72 ans. Sa nature première c'était d'être tourné vers les hommes. C'était d'abord un fervent syndicaliste dès les premiers jours de sa jeunesse. Il fut par la suite un homme actif sur l'antenne d'Istres de la Ligue des droits de l'homme. Il avait à cœur d'aider tous les autres et son leitmotiv était de combattre les injustices. Membre historique du parti communiste local, nous avons mené côte à côte de nombreux combats, notamment contre l'extrême-droite, malgré nos divergences. Nous avons l'habitude de discuter avec tout le respect qui nous caractérisait l'un pour l'autre, avec toujours le sens de l'intérêt général. Et c'est ainsi que la majorité municipale plurielle compte en son sein des élus communistes, après discussions que nous avons pu mener à cette époque-là. Il est parti rejoindre sa femme, Colette, décédée en 2018, que j'ai également bien appréciée puisqu'elle a œuvré à nos côtés de 1989 à 2008 au sein de la municipalité en tant qu'Adjointe à l'état civil et Conseillère municipale déléguée à la petite enfance. Elle a milité activement aux côtés de son époux au sein de la Ligue des droits de l'homme. La crèche multi-accueil située à Trigrance porte son nom aujourd'hui, après son inauguration en 2019. Afin d'honorer la mémoire de Louis Bonassi, une course cycliste lui sera dédiée le dimanche 21 avril 2024, de concert bien sûr avec le club qui s'est proposé spontanément pour l'organiser et qui en fera un acte de reconnaissance majeur. Le départ et l'arrivée se feront au niveau de l'ex-usine de Rassuen, route de Fos. Le Conseil municipal présente ses condoléances à ses filles, à ses petits-enfants, ainsi qu'à ses proches.

Je voudrais également saluer le départ d'Ivan Gallenne. C'était un homme simple, lié simplement –mais « simplement » n'est pas un diminutif– mais naturellement à une culture de vie qui était l'esthétique, le bien-être, et la sociologie particulièrement empathique entre les individus. Il nous a quittés à l'âge de 85 ans en date du 6 janvier. Il était natif de Belle-Île-en-Mer, ce qui explique une passion pour la mer. Nous l'avons connu avec son épouse, Simone, qui était toujours à ses côtés sur des activités qui avaient un niveau culturel intéressant, puisqu'animant l'activité généalogie depuis plus de 32 ans à la Maison Pour Tous, ce qui lui permettait d'avoir une petite récréation de l'esprit durant une carrière professionnelle chez Dassault. M. Gallenne a été un membre actif du CIQ du Tour de l'Olivier qui a rendu un hommage appuyé lors de l'Assemblée générale la semaine dernière parce qu'il était quelqu'un de disponible et disposé pour les autres. Il faisait en sorte que la vie de son quartier soit bien sûr appréciée et quand il pouvait donner un conseil, voire faire filtrer des informations pour des améliorations, et aussi tempérer des personnes qui avaient des avis pas obligatoirement bien précis, il essayait d'être le maillon entre la collectivité, le CIQ et nous. Tout simplement parce qu'il aimait sa Ville, il aimait aussi particulièrement son jardin qui était son havre de paix qu'il a voulu ouvert dans l'esprit de son appréhension autour de l'Etang de l'Olivier. C'était un homme convivial, généreux et très serviable, très apprécié de tous. Le Conseil municipal présente ses condoléances à son épouse Simone avec qui il a partagé sa vie pendant 60 ans et qui traverse avec courage cette terrible épreuve.

Il y a des gens qui sont en justification ou en légitimité de reconnaissance parce que, même s'ils ne sont pas labellisés par un titre, ils sont dans une action car ils sont simplement –mais là aussi ce n'est pas péjoratif ni diminutif– compagnons et accompagnants de leur époux. C'est le cas d'Odette Lilamand, qui était l'épouse de Jean Lilamand, un homme bien connu des Istréens, participant à la création de « Lou Trelus », des Amis du Vieil Istres ou de l'Ecole des Arnavaux. Odette Lilamand a accompagné Jean dans toutes ses actions au goût du jour, à Istres mais aussi lorsqu'il s'agissait d'exporter la culture locale et la représentativité de la commune à travers les actions de ses diverses associations. Elle est arrivée à Istres avec sa famille à l'âge de 18 ans, son père Raoul Ortollan a été enseignant puis Directeur de l'Ecole « du bout d'Istres », actuellement Collège Pasteur, de 1945 à 1960, ainsi que Directeur du Centre de vacances d'Istremont. C'est à l'initiative de sa fille, Mme Odette Lilamand, que l'Ecole de la Bayanne a été dénommée Raoul Ortollan en 2011, en hommage à son père,

ancien Conseiller municipal délégué aux écoles, médaillé des sports de la Ville d'Istres en 1960, et médaillé du service social pour les services rendus à la Caisse d'Epargne d'Istres dont il était l'un des administrateurs. Mme Lilamand avait également donné des cours de gymnastique douce par l'intermédiaire de la Gymnastique Volontaire d'Istres quelques années, et cela jusqu'à l'âge émérite de 70 ans. C'était une femme là aussi pêtée d'intelligence à travers une discrétion et une gentillesse permanente, qui prenait simplement du plaisir à discuter avec les autres lorsque l'occasion se présentait. Elle est partie paisiblement, accompagnée pour les dernières années de sa vie par sa fille, Annie, à qui nous présentons nos sincères condoléances, ainsi qu'à ses petits-fils.

Yvette Wojciechowski, pardonnez-moi, est décédée à l'âge de 78 ans. Yvette et son amie de toujours, Claire Fernandez –il est difficile de trouver un superlatif plus grand que « fidélité » lorsqu'on voit le lien qui les a enlacées– reprennent la gérance de l'atelier floral « Lyne Fleurs », situé boulevard de la République. Leur aventure remonte aux années 60, à l'époque où le centre-ville d'Istres regorgeait de petits commerces, et pour nous, « Lyne Fleurs » était une référence, qui dépassait d'ailleurs le cadre de la vente des fleurs. C'était un lieu habituel dans l'intérêt des Istréens qui avaient envie d'avoir des témoignages de cadeaux et de fleurs. Toutes deux employées auprès de Pauline Maingueux, propriétaire de la boutique, elles s'initient au métier de fleuriste pour en reprendre la gérance en 1973. Puis, en 1975, deviennent à leur tour propriétaires du fonds de commerce puis des murs. Malgré leur jeune âge, défiant tous les obstacles, ce duo soudé, uni par une passion commune et par une solide amitié, a su s'adapter au fil des années à l'évolution du métier et devient très rapidement un pilier de l'activité commerciale du centre-ville. Pendant 45 ans Yvette a accompagné des générations de clients qui, au fil du temps, sont souvent devenus des amis. Je me rappelle quand, vers midi, midi et demi, je m'arrêtais à la boutique, alors que c'était plutôt le moment où les choses devaient cesser et que les activités devaient se relâcher pour donner place à un peu de détente avant de reprendre l'après-midi –quoi que c'était généralement le dimanche– et je me rappelle de la gentillesse avec laquelle Yvonne, comme Claire, m'accueillait dans la boutique, hors horaires, pour que je puisse faire plaisir aux gens à qui j'avais destiné un petit cadeau. Cela se faisait de manière souriante, naturelle, avec une empathie qui montrait une complicité dans le plaisir que l'on pouvait avoir à travers le fait d'acheter des fleurs et de participer à cet achat en témoignant que ce serait un cadeau de plaisir pour quelqu'un d'autre. Je me rappelle de ces souvenirs parce qu'ils sont empreints de sincérité. On se souviendra de son grand professionnalisme, de son sens aigu des autres, de son accueil chaleureux, avec toujours un petit coin réservé aux personnes qui souhaitaient passer un moment au milieu de ce monde de senteurs et de couleurs afin de discuter de choses et d'autres. On se souviendra de son sourire permanent, démontrant son amabilité naturelle qui la faisait rayonner au milieu des fleurs. Le Conseil municipal présente ses condoléances à sa fille, Karine, mais associe bien sûr tous ses amis, et Claire plus particulièrement, à cet hommage et cette reconnaissance.

Je voudrais, mes chers Collègues, rendre un hommage appuyé à quelqu'un qui le mérite particulièrement et dont je vous expliquerai les tenants, les aboutissants et les justificatifs de ma proposition. René Giroussens est né à Abeilhan dans l'Hérault le 27 février 1929. Sa naissance sur le sol héraultais aiguillera, à mon sens, l'orientation de sa vie. Issu d'un milieu modeste, René Giroussens éprouve très tôt le sentiment que la vie ne l'a pas placé sous les meilleurs cieux, notamment pour l'accès à ce savoir qui, pour lui, fait la réussite et le bonheur de l'existence. Mais cet esprit ténu lui a donné surtout la volonté du combat, celle de se réhausser au niveau des autres, au lieu d'une frustration ou d'une jalousie que l'on retrouve particulièrement chez les esprits légers et assistés de notre génération. Il se lance dans la documentation, dans la recherche, dans la connaissance, afin de relever son statut social simplement par le travail, l'effort et l'appétit de connaissances. Tous les domaines qui lui permettront de progresser professionnellement et de débarquer ainsi comme chef de gare en 1970. Il a donc été chef de gare dès son arrivée à Istres avec sa famille et très tôt il descend les quais, du moins hors de son temps professionnel, et s'est intéressé très vite à la vie de la commune. Il s'implique dans le milieu associatif et devient en 1981 le Président des Amis du Vieil Istres. Fonction qu'il assurera avec brio pendant 25 ans où, durant la première partie, avec Henri Clément et Jean Amar, je me souviens, il donna les bases d'un musée dans le vieil Istres. Nous lui devons aussi notamment la mise en place du Bulletin Annuel, que tous apprécient depuis, les nombreuses sorties culturelles et les célèbres Rencontres Historiques créées en 1992. Il demeure aujourd'hui encore Président d'honneur des Amis du Vieil Istres. Son esprit subtil, sa capacité à s'engouffrer et à comprendre la vie des gens dans les strates de l'histoire d'Istres, l'amènent à côtoyer et à traduire l'ancien français pour mieux mener ses recherches généalogiques. L'histoire d'Istres et de ses anciennes familles l'intéresse fortement. Il aime faire des recherches au niveau généalogique. Si j'avais un seul reproche à lui faire c'est de m'avoir entraîné à la

bibliothèque deux fois lors de mon voyage de noces. Ce n'était pas très souriant mais c'était édifiant. En tout cas ça lui donnait l'occasion de renforcer ses connaissances dans tout le milieu historique et généalogique, et cela lui a permis de publier à la fois des articles et des livres sur ce sujet. Amoureux de la tradition régionale, de l'histoire provençale et occitane, René Giroussens a également largement collaboré à la Fête des Bergers avec M. Mille et M. Prola. Toujours accompagné de son épouse, Huguette, qui reste une fidèle adhérente à l'Ecole des Arnaveu. En citant et en expliquant l'environnement de René Giroussens on a des gens émérites qui viennent à l'esprit et qui ont fait les bonnes années culturelles, les premières strates des fondations de notre Ville sur divers éléments. Je citais tout à l'heure Henri Clément, c'est avec lui que René Giroussens a développé l'intérêt pour les amphores et nous avons aujourd'hui la plus belle collection d'amphores internationales. Je viens de citer M. Mille qui a été une personne là aussi particulièrement estimable à travers des activités éducatives qu'il a menées dans notre Ville, et bien sûr M. Prola que l'on retrouvait autant sur les chemins que sur les gradins de l'Ecole des Arnavaux et qui a lui aussi participé à beaucoup de choses constructives à Istres. Mais revenons à René Giroussens parce que ce n'est pas fini. Succédant à son ami Pol Caste, il a été Président de l'Office du tourisme et a donné les effets particulièrement flamboyants de cette entité municipale dans le cadre de l'accueil, de la visite, de la connaissance de notre cité, pendant 9 années (1980-1989). Il a été Président de l'Office du tourisme et il en est aujourd'hui encore Président honoraire depuis 2006. Ses qualités d'esprit synthétique, le bénéfice d'une belle écriture, l'amènent en relation directe avec les Istréens en étant correspondant au quotidien La Provence, anciennement Le Provençal, où il signe chaque jour des articles sur la vie locale et chaque dimanche des articles sur le sport. En particulier sur le rugby, car là aussi, en tant qu'originaire de l'Hérault, il a été un soutien émérite de ce sport qu'il a pratiqué mais qu'il a dû abandonner suite à une blessure. Avec cette passion commune que nous partageons pour ce sport, qui ne l'a pas quitté, supporter du Grand Béziers, il a eu en charge la transmission des valeurs de ce sport au sein d'Istres Sport Rugby. Et j'ai été fier de travailler à ses côtés pour donner au club les assises d'une belle trajectoire qui l'ont amené jusqu'en première division groupe B. M. René Giroussens était un sportif endiablé, éclectique, car avec le secrétariat du Club de rugby il ne s'est pas contenté de se limiter à cette discipline sportive, il a également ajouté un arc à la dimension sportive istréenne, celui de l'athlétisme, aux côtés de Jean-Louis Seva, de Jean-Pierre Chiousse et de Philippe Colonna, dont certains veulent nous faire taxer d'emplois fictifs. Comme vous pouvez le constater, René Giroussens est un homme avide de savoir, généreux, aimant partager ses connaissances avec les autres, apprécié de tous ceux qui le connaissent pour son altruisme, sa disponibilité, son empathie. Sans aucun doute, sa religion c'est Istres. Il aime Istres et Istres l'aime. Au-delà de l'admiration pour toutes ses qualités, j'ai personnellement beaucoup d'affection pour cet homme bon, bienveillant et intègre, passionné par sa Ville, comme évoqué ci-dessus, mais surtout par sa famille. Avec Huguette ils formaient un couple fusionnel. Issus d'une génération où l'époux et sa femme faisaient tout ensemble, au point de partager leur investissement associatif. Ils sont un modèle de longévité avec plus de 70 ans de mariage. Sur un aspect plus personnel, René Giroussens a été mon beau-père, puisqu'il est le père d'Annie Fernandez qui a été élue entre 1989 et 2001 sous les mandats de Jacques Siffre. Elle était en charge de la culture. Elle s'est toujours dévouée pour sa Ville puisqu'elle a été durant plusieurs années responsable qualité de l'accueil dans le cadre de « qualiville ». Mission qu'elle a accomplie avec une belle efficacité jusqu'à son départ à la retraite le 1^{er} janvier dernier. J'ai souhaité qu'Istres soit reconnaissante envers cet homme humble et discret, dont le quotidien est rythmé par la conservation de la mémoire d'Istres. J'ai souhaité que cet hommage lui soit rendu de son vivant pour qu'il sache que les efforts qui ont constitué sa vie et sa personnalité ont été les bons choix d'un homme simple mais éclairé et qui est devenu un exemple authentifié, bien au-delà des fonctions d'un simple archiviste offertes à notre population. C'est pourquoi je propose que le Conseil municipal donne son nom à un lieu également chargé de cette mission. Ce lieu sera le Musée Archéologique d'Istres, actuellement fermé mais qui va bénéficier d'importants travaux afin de retrouver tout son lustre et accueille notamment notre collection d'amphores. En baptisant cet équipement « Musée Archéologique René Giroussens », nous rendons hommage à cet homme qui a consacré sa vie à faire revivre les racines de notre cité. Je vous propose donc une délibération pour effectivement acter le nom de René Giroussens sur le Musée Archéologique d'Istres.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

Merci. Je suis passé des hommages nécrologiques à un autre hommage. Je vais revenir aux premiers hommages et je vais vous demander de vous lever pour que l'on puisse avoir quelques moments de recueillement à l'égard des personnes disparues. Merci.

(L'Assemblée observe une minute de silence.)

A – Communications de Monsieur le Maire

M. le MAIRE.- Nous allons maintenant évoquer certaines communications, des éléments d'informations plus particulièrement.

Je voudrais vous rappeler que nous avons pris des dispositions particulières depuis quelque temps pour la sécurisation de nos écoles, avant qu'un rappel à l'ordre par M. Pretot nous soit notifié. J'avais effectivement dit que nous travaillions de manière constante, autant avec la police nationale que le service éducation, que le service sécurité, et qu'en approche directe avec les personnes véritablement intéressées, soit les directeurs d'écoles, soit les parents d'élèves, j'étais à même, avec Pierre Imbert et Alain Aragneau, Adjoint à l'éducation et Adjoint à la sécurité, de comprendre les notions d'équipements qui étaient utiles plus particulièrement à un lieu. Je leur ai donc annoncé que nous allions équiper tous les directeurs d'écoles élémentaires de la Ville d'un téléphone portable. Cela peut paraître une petite chose, sauf que ça a été une demande particulière des directeurs, mais c'est surtout un élément de commodité, de facilité, de rapidité. Cet outil vient renforcer les mesures de sécurité existantes dans nos groupes scolaires, notamment le dispositif « bouton attentats » et « risques majeurs » en cours de déploiement, ainsi que la mise en place de visiophones avec contrôles d'accès par badges, permettant une ouverture à distance du portail et d'alarmes anti-intrusion dont les images remontent jusqu'au CSU. CSU dont vous pourrez voir les effets de changements par l'élargissement des territoires, par l'adjonction de nouvelles caméras, et par surtout l'introduction d'une plus grande technologie pour la surveillance, qui devient intelligente par nature puisque, je ne sais pas si elle était considérée comme limitée ou stupide, en tout cas maintenant elle est capable de nous faire voir les incidents avant qu'ils n'arrivent. Je suis un peu perplexe mais je verrai ce que cela veut dire. Si c'est à travers une attitude goguenarde ou particulière que l'on peut voir ou sentir la proximité d'un délit, ce sera déjà une bonne chose. Cela permet une communication plus facile, plus rapide, avec le personnel et les parents en cas d'urgence ou de besoin de transmission d'informations importantes. C'est aussi la possibilité d'une accessibilité et une sécurité renforcées. Je rappelle que chaque groupe scolaire a un référent direct au sein de la police nationale et un contact permanent en cas de besoin avec la police municipale. Désormais, en cas d'urgence ou de situation critique, ils pourront contacter immédiatement les autorités compétentes ou les services de secours grâce à leur téléphone portable.

C'est la première information sur les petites innovations que je voulais faire, mais là ça en est une un peu plus importante, cela concerne les îlots de fraîcheur.

La lutte contre le réchauffement climatique est bien souvent traitée par des politiques nationales ou internationales à partir d'actions menées sur le long terme. Pour autant, il nous semble important d'agir également au niveau local par des mesures immédiates et concrètes. Vous le savez, Istres a toujours fait preuve d'une capacité d'innovation importante mais surtout d'une attitude pragmatique avec le volet environnemental. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'évoquer cette vision avec les parents d'élèves après leur élection et durant la réunion qui leur était consacrée pour donner les informations sur les relations monde de l'éducation et parents d'élèves, et j'ai évoqué que nous nous lancerions dans une adaptation particulière des sites où l'on avait envie que les enfants jouissent d'une meilleure commodité climatique. D'ailleurs on avait eu l'occasion très pratiquement les années antérieures d'être sollicités pour des climatizations, ce qui est quand même très compliqué, et aussi pour justement prendre en compte avec un nouvel ombrage.

J'avais aussi dit qu'il n'était pas question pour nous –en tout cas pour ma position personnelle– de détruire tous les bitumes qui existaient dans les écoles. D'abord parce que la plupart sont récents, la plupart ont été demandés par les utilisateurs –bien que nous les aurions faits naturellement– y compris les directeurs, et surtout parce que c'est une vision à très court terme. Au-delà du fait que l'on puisse imaginer qu'il y a moins de réverbération de la chaleur et moins d'emménagement de la chaleur, il y a surtout qu'à la moindre pluie, à la moindre poussière, des dégâts, ou en tout cas des salissures qui

peuvent se mettre sur les vêtements de nos jeunes enfants, et j'imagine déjà toutes les remarques des parents qui nous feraient des reproches sur le fait que l'état des écoles entraîne les *gamins* à rentrer chez eux dans des conditions qui ne sont pas les plus propres. J'ai donc laissé cela de côté, je leur ai dit que nous ferions sérieusement une étude pour voir comment on pourrait le faire dès le plus tôt –ce n'est pas aux calendes grecques, ce n'est pas en fonction d'un plan programmé sur plusieurs exercices, c'est en fonction d'un souci impérieux, impératif et rapide– c'est-à-dire dans les semaines imminentes et de manière absolue. En effet, j'ai toujours considéré que la prise en compte indispensable des problèmes environnementaux, quels qu'ils soient, devait être le fruit d'actions réelles et précises, plutôt que sur le développement de principes sans action arrêtée, laissant la place à des incantations, voire des reproches pour ceux qui s'imaginent porteurs d'une destinée écologique que d'autres n'auraient pas.

Toujours dans cette logique d'action j'ai décidé, avec Pierre Imbert, Adjoint délégué à l'éducation et à l'enfance, d'initier un vaste programme de création d'îlots de fraîcheur dans les cours d'écoles sous la forme de plantation d'arbres de très hautes tiges. Parce qu'il n'est pas question de mettre des petits végétaux qui auraient le temps pour eux de gagner des hauteurs mais qui n'apporteraient aucun service à nos jeunes. Au contraire, il faut aller directement à une solution qui soit pragmatique. Donc arbres de très hautes tiges de manière à avoir l'effet escompté immédiatement.

Des moyens importants ont donc été alloués afin d'acquérir et de planter des arbres de grande taille dès le printemps –cela tombe bien, c'est aujourd'hui– afin de pouvoir bénéficier des effets au moment des fortes chaleurs. Nous avons naturellement pris le soin de sélectionner des essences compatibles et non-allergènes. Les élèves, les enseignants et le personnel municipal pourront donc profiter, dès la rentrée des vacances de Pâques, de tilleuls, de micocouliers de Provence, de frênes, de charmes et de Paulownia. Je souhaite que cette politique soit également développée en centre-ville. Elle a déjà débuté par la création du parc urbain dont les travaux, j'espère, vont démarrer dès l'obtention des autorisations d'urbanisme. Ce n'est pas une petite chose puisque nous avons eu des discussions après avec l'Architecte des Bâtiments de France, mais nous comptons aller le plus vite possible pour donner au centre-ville cet hectare d'aération d'urbanisation. L'opération que je viens de citer va engager un financement de 300 000 €. C'est bien pour vous dire le niveau de son importance. Elle va se poursuivre par une réflexion avec M. Casado, M. Garcia et M. Blanchon sur la plantation d'arbres et la création de zones perméables en centre-ville dont les conclusions seront prochainement présentées. Ce programme ambitieux devrait permettre, non seulement de pouvoir bénéficier de lieux de repos et de détente, mais également un embellissement du centre-ville afin d'en améliorer aussi son attractivité.

Je voudrais vous dire notre joie concernant l'obtention d'un nouveau label qui s'appelle « Ciéuta Mistralenco ». Entre modernité et tradition la Ville a su, depuis toujours, conjuguer son histoire avec sa vision d'avenir. La tradition qui perpétue la mémoire contemporaine de nos ancêtres et coutumes locales est animée par un tissu associatif et des bénévoles passionnés et engagés en faveur du maintien de la culture provençale. Pour saluer leur dynamisme et offrir la juste reconnaissance à ces témoins vivants de nos traditions, c'est sous l'impulsion de Lou Trelus, de l'Ecole des Arnaveu, de Céline Camoin, Adjointe déléguée aux traditions, de Marie-José Alvernhe, déléguée aux labels, rejoints par les associations (Les Amis du Vieil Istres, le Comité des Bergers, Lou Liam, la Chorale Provençale, le Club taurin d'Entressen, le Toro Club d'Istres, la Société des Joueurs Istréens, les Rameurs de l'Olivier, la Boule Gazeuse, la Boule Humide, la Boule des Magnans, la Boule Sauvage d'Entressen, et aussi Saint-Etienne Renaissance) que grâce à toute cette mobilisation et leur participation le label « Ciéuta Mistralenco » a été décerné à notre Ville. Ce label obtenu le 29 janvier témoigne de l'engagement de chacun pour faire vivre la langue ainsi que cette culture, la transmettre et célébrer aussi cette mémoire à travers des manifestations et des jeux traditionnels provençaux. Il est organisé autour d'une charte signée par les communes lors de leur labélisation et s'articule autour de 4 pôles : la langue s'affiche, la transmission de la langue et de la culture, les manifestations culturelles à caractère provençal, la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine.

Dans cette affaire-là je peux dire que ce n'est pas gagné. Pour avoir été 3 ou 4 fois sollicité par des Istréens qui me disaient de manière un peu véhémement que les services n'étaient pas à la hauteur parce qu'ils avaient implanté des panneaux d'Istres sans que « Istres » soit muni d'un « S », je leur ai simplement dit que c'était une double appellation, puisque la première, officielle, reste toujours implantée en même lieu, mais que l'on avait ajouté à l'implantation –parce que l'on avait participé à une charte sur laquelle on s'était mis d'accord sur tous les points– la transformation, la mutation, du nom « histoire et patrimoine », y compris dans le cœur et dans l'esprit, sous une appellation plus provençale.

Le « Istres » sans « S » n'est donc pas une erreur de nos services, c'est une volonté municipale de. D'ailleurs, cela me fait dire qu'il faudra peut-être faire un article dans Istres Mag. C'est prévu ? Très bien. Merci.

Dans la série des labels, là aussi un label qui a une grosse importance parce qu'il a une haute teneur de notre identité. En 2022 le Ministère de la culture a mis en place, à destination des collectivités territoriales, un label 100 % EAC (Education Artistique et Culturelle) porté par le Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle. C'est à la fois étatique et indépendant. Cela évite que l'on puisse penser que c'est par les bonnes relations que se font les choses.

Istres s'est portée candidate à la session 2023, témoignant ainsi son engagement au service d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour tous les enfants et les jeunes de notre territoire. C'est avec plaisir que je vous annonce que notre commune a été labellisée 100 % EAC pour une durée de 5 ans. Le label est identifié par une charte prônant l'accessibilité à tous à l'éducation artistique et culturelle via des actions mises en place par des structures d'enseignement, des structures culturelles, le secteur associatif, ou encore la collectivité. Et je n'ose penser le devenir encore plus élargi qui va s'opérer lorsque les Micro-Folies seront installées dans quelques semaines, où là il y aura une diffusion de la culture dans le monde éducatif mais aussi le monde associatif encore plus large.

Cette généralisation de l'EAC vise le bénéfice pour chacun d'un parcours cohérent de la naissance à l'âge adulte, nourri de pratiques artistiques et culturelles, de rencontres avec des artistes et des œuvres, d'occasions multiples d'acquérir, approfondir et mettre en perspective ses connaissances. Toutes les structures de la Ville ainsi que les services municipaux liés à l'enfance et à l'éducation se sont réunis afin de partager leurs actions mises en place dans le cadre de l'EAC.

Istres est la troisième Ville de la Région Sud à être labellisée, après Aix-en-Provence et Aubagne. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'autres Villes ailleurs que dans notre département. Cela permet de mettre en relief la qualité et le sérieux des actions culturelles à destination de nos enfants istréens. Je remercie particulièrement Nicole Joulia, Première adjointe, déléguée à la culture et Vice-présidente du Département attaché aussi à ce domaine public, également responsable des droits des femmes et de la citoyenneté, qui a été à l'initiative de ce dossier mais qui l'a aussi nourri et instruit, ainsi que Mme Carole Falco, déléguée à la petite enfance, qui a permis les actions et la nourriture latérale des effets pour le dossier, et que Pierre Imbert en ce qui concerne l'aspect éducatif. Là on avait l'aspect de l'accueil des jeunes enfants.

Voilà, Mesdames, Messieurs, je suis heureux de terminer ces conclusions qui sont riches, importantes, et qui montrent la disponibilité de notre Ville.

B — Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2023

M. le MAIRE.- D'abord, l'approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 6 décembre 2023. Y a-t-il des remarques, des observations ? (Pas d'observation.)

Je le considère donc comme approuvé et ceci à l'unanimité.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

C — Décisions valant délibérations du 18 novembre 2023 au 28 février 2024

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 18 novembre 2023 au 28 février 2024, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L.2122-23.

M. le MAIRE.- Je voudrais que vous me donniez, non pas quitus puisqu'il n'y a pas de vote sur le sujet, que vous preniez acte des décisions valant délibérations qui sont intervenues entre le 18 novembre 2023 et le 28 février 2024. Y a-t-il des remarques, observations ? Monsieur Caillat.

M. CAILLAT.- En ce qui concerne les décisions valant délibérations je m'en suis ouvert auprès de M. Davini, je trouve que nous avons beaucoup de frais d'avocats. Alors encore une fois, lorsque les avocats sont sollicités pour défendre le personnel dans des situations difficiles, tout le monde

sait que c'est normal, mais lorsque je vois que l'on va payer une petite fortune pour aller en Conseil d'Etat concernant un recours, je m'interroge sur le rôle exact que l'on doit jouer.

M. le MAIRE. - Monsieur Caillat, je suis abattu de voir que les seuls points d'intérêt que vous trouviez dans la Ville et les seules interventions manifestes que vous fassiez ce soit uniquement sur ce champ-là. C'est sans doute votre instinct naturel de défense des fonds publics. Quoique, je peux me permettre d'en douter puisque je n'oublie pas le formidable déficit que vous avez laissé après votre mandature. Et donc si l'on a manifestement un intérêt pour que les sommes dépensées soient les plus justes possibles on le manifeste à tous les niveaux de l'intervention publique.

Mais pour répondre plus directement à votre question, je vous dirai simplement que vous êtes un peu à l'origine des choses puisque quand même, la fin d'un processus c'est aussi l'étape suivante d'un début. Et lorsque vous faites vous-même des attaques il faut bien s'en défendre et que la collectivité s'en défende. A partir de là elle est à même de juger comme elle doit le faire. C'est donc dans ce cadre-là qu'elle doit intervenir. Merci.

Madame Joulia, pardon de vous avoir donné la parole et de vous l'avoir retirée immédiatement. Je vous la rétrocède volontiers pour nous parler de l'égalité entre les femmes et les hommes quelques jours après que vous ayez animé une journée consacrée à la femme il y a quelques jours, le 8 mars.

FINANCES

1) Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Rapporteur : Mme JOULIA

Merci, Monsieur le Maire, de me donner la parole sur ce dossier sur lequel je suis en effet engagée, mais avec toutes les femmes, de notre équipe déjà, et un certain nombre d'hommes aussi, qui se positionnent activement dessus. Il y a pas mal de chiffres dans un premier temps parce que la loi nous impose de présenter en Conseil municipal un plan d'action et des chiffres, un bilan de l'année écoulée. L'année de référence est donc l'année 2023.

Déjà, sachez que la fonction publique, dans ses 3 volets (hospitalière, d'Etat, et des collectivités territoriales), représente plus de 20 % (21,2 %) de l'emploi en France. C'est sûrement ce qui explique que le législateur a voulu que les collectivités soient exemplaires dans ce dossier de l'égalité. Ces dernières années plusieurs lois sont venues préciser les choses, et le plan dans lequel je vais vous présenter ce premier rapport respecte bien évidemment les données de la loi. Les indicateurs portent sur les ressources humaines et il s'agit d'une photographie à un instant donné. On pourra faire des comparaisons avec ce qui se passe mais vous aurez gardé le rapport de l'an dernier et je pense que vous lirez celui-ci avec attention.

En ce qui concerne la comparaison des effectifs, nous avons actuellement, CCAS inclus, 1 449 agents titulaires et stagiaires, dont 64,9 % de femmes. Donc déjà beaucoup plus de femmes que d'hommes quand même. En ce qui concerne les catégories A, B, C, il y a aussi, dans chaque catégorie, plus de femmes que d'hommes. Ce qui est plutôt positif parce que dans certaines collectivités il y a beaucoup plus de femmes en catégorie C, un peu moins en catégorie B, et encore un peu moins en catégorie A. Ce n'est pas le cas chez nous, c'est donc plutôt un point positif.

Au niveau des rémunérations. Quand on regarde les chiffres bruts on a quand même un écart de rémunération de 16,26 %. Alors je rappelle que l'égalité des salaires est la norme dans la fonction publique, que dans le privé la différence des salaires est en moyenne de 24 %. C'est donc un peu mieux au niveau du public. Cela peut s'expliquer par une chose qui pèse lourd dans la balance des chiffres c'est les temps partiels. Forcément, les femmes étant plus souvent à temps partiel, la rémunération en subit les conséquences. Une grande disparité apparaît. Il y a 130 agents à temps partiel, 14 hommes, 116 femmes, soit 89,2 % de femmes parmi les temps partiels. Après ces temps partiels –ce sera plus tard l'une des conclusions, c'est culturel aussi– on vient regarder l'absentéisme et l'on voit que pour les enfants malades, l'hospitalisation des parents, l'hospitalisation des enfants, la différence est énorme entre une demande d'absence des femmes et des hommes. Sur les enfants malades par exemple, c'est 241 femmes et 35 hommes. Il est vrai qu'il faut que les mentalités évoluent et qu'on le fasse tous ensemble. Une chose sur laquelle on peut également encore avancer c'est, tout statut

confondu, la filière sociale par exemple, qui est à 96 % d'agents féminins. Il est vrai que les préjugés par rapport aux fonctions et aux métiers d'hommes et de femmes sont encore très présents chez nous.

Un point positif sur les formations néanmoins, les femmes se forment plus que les hommes. Les misogynes diront « C'est qu'elles en ont plus besoin ». Comme vous savez que nous ne sommes pas dans cette catégorie, on dira qu'en fait elles ont à cœur de rester vraiment dans la formation tout au long de la vie, et ce n'est pas mal.

Encore un petit effort à faire de notre côté pour les avancements de grade et les promotions professionnelles, puisque sur les avancements de grade il y a 5 femmes et 15 hommes qui ont été promus, et sur les promotions internes, 11 pour les agents féminins et 17 pour les agents masculins. Peut-être que globalement l'absentéisme a aussi un peu un effet là-dessus.

On a donc le fameux plan d'action pluriannuel pour l'égalité des femmes et des hommes qui s'attache à favoriser la mixité des métiers, qui travaille là-dessus. On ne veut pas cacher là où il reste quelques points noirs parce qu'il y a aussi à mettre en évidence ce qui est positif. Par exemple concernant les DGA, je vois qu'au niveau de la Ville on a beaucoup de DGA femmes et ce n'est pas partout le cas, c'est donc un point positif à relever.

Les actions qui ont été mises en place. Quelques outils. Le bulletin d'information qui valorise de manière globale les agents, et particulièrement les femmes ; la mise en place d'un service bien-être au travail qui est individualisé par rapport aux problèmes que peuvent rencontrer nos agents, hommes et femmes d'ailleurs.

Dans les politiques publiques, quelques symboles aussi. La Maison du Citoyen est devenue Maison de la Citoyenne et du Citoyen, et on lui a donné un nom de femme, Gisèle Halimi, qui est déjà tout un symbole de notre engagement.

Les actions effectuées par la Direction de la citoyenneté avec un Réseau Istréen de Prévention des Violences Conjugales qui regroupe tous les acteurs plutôt professionnels du territoire – historiquement, avant il y avait un groupe Femmes qui s'est transformé en ce réseau RIPVC, vous savez, les sigles sont terribles– mais qui prépare particulièrement le Comité de pilotage que nous allons avoir bientôt, Monsieur le Maire, en mars, la semaine prochaine je pense.

Je relèverai aussi ce qui est fait pour la journée du 8 mars avec souvent des actions très intéressantes, pas seulement organisées par nous ou par nos services –je salue le club Open auquel nous avons récemment participé pour le lancement de leur journal– mais aussi des conférences que l'on a organisées à Polaris avec l'exposition « Irréductibles beautés » et deux femmes extrêmement engagées, Orlan et Pilar Albarracín, qui avaient vraiment soulevé l'enthousiasme des présents. Le Quadrathlon des femmes a aussi été organisé en 2023 avec un grand succès.

Les instances que nous avons mises en place depuis quelques années, comme le Conseil municipal des jeunes, le service civique, le BAFA citoyen, sont déjà à parité d'entrée. C'est-à-dire que dès le départ, dans la constitution des groupes, on s'attache vraiment à ce qu'il y ait autant de femmes, ou de filles, que de garçons. Un service a été dédié aux familles monoparentales et aux violences conjugales, avec une attention particulière bien sûr sur tout ce qui concerne les violences conjugales mais aussi au logement, à l'accès aux droits, et une réflexion aussi qui concerne la situation des femmes et le harcèlement sexiste, voire sexuel, dans l'espace public. Parce que c'est le nouveau fléau qui empêche certaines femmes de sortir tard le soir, y compris l'hiver pour aller à des réunions. Cela fait partie des inégalités salariales, cela a été identifié comme un élément important. Ce harcèlement dans l'espace public reste donc vraiment quelque chose qu'il faut approfondir. On commence à peine à l'aborder. Enfin, la Maison régionale de santé intervient elle aussi dans la lutte contre les inégalités avec le planning familial, des groupes de parole, des ateliers d'art thérapie, interventions dans différents domaines.

Vous l'aurez compris, et je le disais en introduction, c'est un véritable phénomène de société. Ce n'est pas un problème qui concerne les femmes, c'est un problème qui concerne les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et ce, dès la crèche, dès la petite enfance, parce qu'on sait que certaines choses se jouent tout de suite, à ce moment-là. C'est donc notre affaire à tous. Je remercie tous ceux qui s'engagent dans ce domaine. J'ai pris un peu de temps, ce n'est pas mon habitude en présentant les délibérations, mais je pense que celle-là est essentielle dans notre futur vivre ensemble. Merci, chers Collègues.

M. le MAIRE. - Merci. On a compris l'importance que vous mettez sur le sujet, la qualité des propos qui en émanent, et les conseils qui sont plus que des conseils mais des axes de nouveaux

comportements qui doivent effectivement s'imprégner dans la vie de tous pour que notre société soit traversée par une meilleure égalité, un meilleur respect, et simplement des éléments de bien vivre ensemble naturels et simples.

PAS DE VOTE

2) Débat sur les orientations budgétaires 2024

Rapporteur : M. le MAIRE

Nous allons maintenant évoquer le Débat d'Orientations Budgétaires. Comme je suis persuadé que vous avez lu de manière religieuse, voire pieuse, le rapport qui vous a été adressé, qui a quand même 47 pages, avec des statistiques, des éléments d'informations objectifs et transparents, vous me ferez grâce de le reprendre dans le détail. Vu l'expertise personnelle que vous avez dû lui apporter et qui vous fera amener une bonne réflexion et de bonnes propositions. Des propositions réalistes et pas celles qui sont issues d'un jeu de rôle ou d'une mauvaise foi.

Je vais donc me contenter de faire un *digest* et je répondrai aux interrogations qui seront faites par la suite. (Lecture du rapport.)

Les dépenses :

« *Les charges de personnel, sous réserve de l'absence de mesures gouvernementales supplémentaires non-connues à ce jour, sont évaluées à 69,3 M€. Soit une augmentation de 1,5 %, ce qui est une augmentation très contenue et particulièrement faible comparativement à celle que l'on pouvait imaginer* ». Mais là il faut être prudent parce qu'on a souvent des surprises à la dernière minute. On les a eues l'an dernier au mois de juillet, il a fallu vite faire face à une augmentation d'un point d'indice qui a été pour nous très compliqué.

« *Les subventions aux associations seront globalement stables à 6,1 M€* ». On donnera un chiffre plus précis lorsque nous aurons fait la réunion sur l'adaptation des subventions à certains endroits, parce que nous avons cette année la chance et le plaisir d'avoir plusieurs événements d'importance à travers des anniversaires (30^{ème}, 40^{ème}, 50^{ème}), il faut quand même marquer notre reconnaissance sur l'activité qui a été faite, mais aussi nous avons le plaisir de voir que certains clubs sportifs se battent pour le niveau supérieur, nous devons donc là aussi essayer d'y réfléchir pour un élément supplémentaire.

« *Les dépenses globales de fonctionnement vont donc, en affichage, baisser de 5,8 M€* ».

Mais là aussi il faut ajuster ce qui est comparable en fonction des diverses compétences.

« *Les droits de mutation ont été estimés avec prudence compte tenu des tensions sur l'immobilier. Ils passent de 1,6 M€ à 1,4 M€* ». Mais là, compte tenu du dynamisme istréen en la matière, je pense que le rattrapage se fera aisément.

« *Il est rappelé que le manque à gagner sur la DGF depuis 2013 s'élève, en total cumulé, à 64,6 M€* ». Je répète que nous avons perdu, par simple décision de l'Etat, 64,6 M€.

La dette :

« *Celle-ci reste stable à 45 M€* ». Il n'y a pas une contradiction par rapport à ce que je viens de dire en vous donnant un autre chiffre, elle est portée à 49 M€.

« *Il est à noter que la commune est classée 1A pour 100 % de sa dette, c'est-à-dire sans risque* ». Pour ceux qui ont toujours la dette comme chiffon rouge à agiter, nous sommes, comme je le dis, dans des ratios qui sont tout à fait convenables, voire même saillants, et qui montrent que l'emprunt n'est pas un substitut mais un complément de la gestion et doit être utilisé.

« *Au total, les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 106,3 M€ en 2024, 112 en 2023* ». Encore une fois, nous ne sommes pas en récession, ce n'est pas un budget qui montre sa médiocrité parce qu'il a un chiffre inférieur, c'est simplement parce que les compétences ont été transférées.

Je donne la parole à qui la demande. Monsieur Pretot.

M. PRETOT. - Merci, Monsieur le Maire. Je vous écoute et ce que je voulais aborder va totalement dans le propos de ce que vous venez de dire. Cela fait 10 ans déjà, quasiment jour pour jour – en tout cas pour ma part, puisque cela va faire 10 ans que je suis entré au Conseil municipal – que nous renouvelons chaque année d'exercice du Débat d'Orientations Budgétaires, 10 ans de joutes, de désaccords, parfois virulents, parfois plus tendres, et depuis 2014 qu'est-ce qui a changé ? Quand je vous

écoute, dans vos propos, qu'est-ce qui a changé ? Rien. Ou si peu. A la lecture de ce Rapport d'Orientations Budgétaires et de votre propos liminaire on en tire la conclusion que vous êtes un peu le Guépard de Visconti, il faut que tout change pour que rien ne change. C'est un peu votre devise financière, le mouvement permanent pour conserver les mêmes écueils que l'on se répète d'année en année. C'est peut-être même votre devise politique en projetant des ambitions sur votre siège de gauche. Les orientations budgétaires que vous nous présentez sont plus denses que d'habitude, c'est vrai, c'est bien, mais elles sont loin d'être abouties. En 51 pages on a beaucoup de chiffres mais, encore une fois, on n'arrive même pas à lire dans ces 51 pages le montant global du budget 2024, en dépenses, en recettes, en fonctionnement, il faut que l'on fasse des calculs soi-même de tableau en tableau. 10 ans après, on se cache encore derrière le petit doigt de l'Etat pour gonfler un manque à gagner de 65 M€ de DGF. On continue d'équilibrer de façon un peu illusoire un budget qui ne l'a jamais vraiment été et en 2023 on récidive, on affiche un excédent qui est gagné grâce au report à l'année prochaine de 10 M€ de dépenses et grâce à l'inscription à la comptabilisation de 5 M€ de recettes non perçues, ce sont les restes à réaliser, comme chaque année, comme il y a 10 ans.

On emprunte, vous l'avez dit, mais jamais on n'épargne. Cette année encore, je suis surpris et consterné que vous nous expliquiez que l'on va avoir une épargne positive alors que quand je refais le calcul des quelques chiffres que vous nous donnez, non seulement elle ne sera pas, comme vous le dites, très légèrement positive, mais elle sera très clairement négative de 1,4 M€. Je pense qu'il faut revoir vos calculs.

On se rassure, comme depuis 10 ans, dans la pierre et le béton. Quand celui-ci coule à flot ça bouge et quand ça bouge ça montre qu'il y a du mouvement. On dévoile des plaques, on coupe des rubans, c'est bien. Et ouf ! On se donne le sentiment ainsi d'avoir avancé, mais où ?

Et quand je prends du recul, que je regarde, Monsieur le Maire, les 10 ans que l'on a parcourus, entre 2014 et aujourd'hui, dans tous nos échanges respectifs où l'on se répète, encore une fois, vous avez raison, la même chose, je constate quoi ? Je constate qu'en 10 ans notre dette, dont vous nous avez parlé, qui avait déjà explosé en 2014, a doublé depuis. Je constate que chaque année on semble être les derniers à découvrir la réalité du monde et des finances. Alors que d'autres ont réussi à voter leur budget en décembre, on est encore, en mars, en train de discuter des orientations. Je constate que, 10 ans plus tard, depuis 2014, vous l'avez dit, j'ai alerté, il y a eu des lanceurs d'alerte sur les finances, mais l'inévitable que j'ai annoncé n'a pas pu être évité et les impôts ont augmenté 3 fois d'affilée. En 10 ans, pour équilibrer nos exercices financiers, on s'est séparé de certaines missions et services que l'on a confiés à d'autres, de crèches que l'on a confiées au privé, et aujourd'hui ce sont toutes les routes que l'on confie à la Métropole, histoire aussi de transférer les services, les agents, et les charges qui vont avec, alors-même qu'on est l'une des communes les mieux dotées en termes d'attribution de compensation puisqu'on a 56 M€ par la Métropole. Et en 10 ans, pour renflouer les caisses, à chaque fois la stratégie c'est de vendre. De vendre des terrains pour pouvoir après construire dessus parce que cela va rapporter 2 fois de l'argent. Cela rapporte de l'argent au moment où l'on cède le terrain et les biens, et puis cela rapporte de l'argent quand il y a des logements qui sont faits dessus. Des gens vont les acheter et vont payer ensuite un impôt foncier. Finalement, on s'aperçoit que l'augmentation des taux ne suffit pas, il faut aussi augmenter l'assiette.

Et depuis 10 ans cette stratégie se poursuit, mais une fois encore pour aller où ? C'est là où, Monsieur le Maire, je sèche. Vous revendiquez, et vous l'indiquez encore sur votre document, un très haut niveau d'investissement, et c'est bien, même si vous ne nous indiquez jamais comment vous allez en assumer le coût caché, mais si l'on sort même de la logique financière : en 10 ans, quelle idée de la Ville et quelle Ville avons-nous servie et construite ? Qu'est-ce que la Ville d'Istres a de plus aujourd'hui qu'elle n'avait il y a 10 ans ? Et il ne s'agit pas de compter les gymnases ou les ronds-points en mosaïque. Mais dans l'âme de la commune, dans la qualité de vie des habitants, dans les opportunités, dans les chances, les perspectives qu'on leur offre, qu'est-ce qui a changé dans la vie des gens en 10 ans ? Je n'ai pas l'impression qu'il y ait grand-chose qui ait changé. 10 ans plus tard, notre Ville regorge bien sûr d'activités, de loisirs en tous genres, et c'est très bien, mais elle n'a jamais retrouvé le même niveau qu'à la grande époque des années 70, 80, où l'on avait encore plus de services et encore plus d'infrastructures. Son centre-ville vivote et l'on se fait le constat depuis toujours. Son art de vivre tient par ses animations, certes nombreuses et de qualité, et je vous en remercie, je vous en félicite, mais cela ne peut pas être notre seule ambition. Sinon cela s'appelle juste de la gestion routinière où l'on fait de l'évènementiel et avec cela on habille la vie de la commune.

Aujourd'hui, à la lecture de ce Rapport d'Orientations Budgétaires, je n'ai pas appris grand-chose de plus que d'habitude. Je sais seulement que même le guépard, qui est affairé à ce que tout change pour que rien ne change, n'arrêtera pas l'inexorable mouvement de fond de la société qui réclame un changement. Et ce n'est pas propre à Istres mais c'est propre à la vie politique nationale et au climat social en général. La politique est déjà incapable depuis des années de répondre aux attentes, aux revendications et au mal-être des gens mais elle est même devenue incapable de leur offrir une vision d'avenir, incapable de projeter les gens avec espoir dans des lendemains plus joyeux que la veille, incapable de répondre aux défis du moment. Et à l'échelle municipale c'est pareil. On consomme la Ville mais on ne l'inscrit jamais dans ce monde qui bouge. On fait des annonces d'actualité, on existe sur l'instant, on construit des budgets et donc sa politique d'une année à l'autre avec pour seule ambition celle de dévoiler des plaques et quelque part ainsi de cocher les cases d'un catalogue d'investissement, qui est devenu le seul indicateur que l'on a d'une Ville en mouvement, mais c'est en réalité le maigre paravent d'une question qui demeure sans réponse : que sera la Ville de demain ? Que sera la Ville d'après ? On n'aura pas la réponse aujourd'hui. Pour ma part, j'essaierai de vous l'apporter prochainement.

M. CASADO.- Il faut que tu achètes des lunettes, la Ville a changé.

M. le MAIRE.- Attendez, chacun répondra. Et c'est bien que chacun réponde parce qu'il comprendra que je ne suis peut-être pas le seul géniteur de toutes ces idées.

Nous sommes d'accord sur un point, Monsieur. Vous avez raison de dire que rien n'a changé. Mais pas de la façon à la fois négative et cynique que vous le présentez. Dans la réalité de notre politique. Parce que si rien n'a changé c'est que notre politique n'a pas changé. Et je comprends que vous soyez particulièrement, à la fois ennuyé, agacé, et sans doute à court d'arguments pour essayer de promouvoir une autre politique, en tout cas si ce n'est pas possible –parce que je n'ai pas entendu quelque chose de nouveau par rapport à une nouvelle politique– d'essayer de détruire la nôtre, avec simplement des poncifs habituels.

Je vous rappelle quand même que la ritournelle dont vous parlez –agressive ou douce, comme vous le dites, dans nos échanges– ne relève pas à 10 ans. Elle dit de manière claire notre différence depuis que j'exerce une responsabilité comme maire. Et chaque fois c'est toujours la même chose. Vous nous annoncez que l'apocalypse est là, que l'on va être détruit par une société qui va dans un sens que nous ne maîtrisons plus et qui nous demande de nous adapter sans qu'on ait conscience de le faire. Mais ce qui est nouveau –je vous croyais quand même meilleur et surtout un peu plus honnête– c'est que vous argumentiez cela par des fausses analyses. Non pas parce que vous ne savez pas les faire mais parce que vous prenez des chiffres –et mon personnage à ma gauche (M. Davini), en situation qui vous électrise un peu, vous répondra– et vous ajoutez des choses tout à fait sottes, folles, qui ne correspondent pas à la vérité. En faisant abstraction bien sûr que ce qui n'est pas de notre fait est toujours maximisé, mais maximisé non pas parce que ce n'est pas mon fait mais parce que cela vient peser sur les finances. Mais ça, vous vous en moquez. Les 65 M€ que nous avons perdus, ça, vous vous en moquez.

M. PRETOT.- (Inaudible.)

M. le MAIRE.- C'est *bidon* ? Non, ce n'est pas *bidon*, Monsieur. Ce n'est certainement pas *bidon* parce que cela fait la programmation de tous les investissements pendant ce temps-là. Ce n'est pas du tout *bidon*. C'est peut-être *bidon* pour vous dans la mesure où vous ne vous glissez pas dans une notion de programmation d'investissement comme je le fais. Et c'est là la réponse qui est à la fois marrante et particulièrement choquante sur le fait que vous arriviez à faire croire à l'Assemblée qu'il ne puisse pas y avoir de changement... Et pire que ça, qu'il ne puisse pas y avoir une ambiance de vie dans notre cité qui soit différente d'un jour à l'autre et d'une année à l'autre.

Je suis curieux d'apprendre, même si j'y ai participé, qu'en 1980 nous avions –vous l'avez dit tout à l'heure– plus de services publics que maintenant. C'est extraordinaire de dire ça ! On se demande si vous êtes au fait des créations de services dans la population, pour la population, dans le personnel. On se demande si ce que vous déniez, raillez, ironisez, comme simplement un dévoilement de plaques ne dépasse pas ce sentiment de coupure de rubans mais va au contraire vers l'action positive envers la population. Je suis absolument choqué que vous puissiez faire abstraction de cela. Il faut vraiment que vous sortiez de chez vous pour que vous puissiez avoir une réalité.

Et si je peux simplement dire deux choses, vous savez, on a fait un sondage il n'y a pas très longtemps qui va complètement à l'inverse de ce que vous dites. 92 % de la population d'Istres ne souhaite pas imaginer vivre ailleurs. Ce qui veut dire que ce qu'ils y trouvent va peut-être dans le sens de leur intérêt. Deuxièmement, je vous dirai simplement que sur la scène économique il y a 2 Villes majeures dans le département, c'est Aix et Istres. Vous devriez vous renseigner parce que vous avez quand même quelques accès à des renseignements qui peuvent en témoigner, mais peut-être que vous ne voulez pas l'écouter. Et je vous signale que dans le cadre de notre développement économique le soutien au Pôle aéronautique –ce que vous faites de manière... Je crois que cela doit être très hypocrite finalement, ce n'est pas très sincère– est un élément majeur. Tout cela est porteur de signes positifs. Sauf que vous, à la recherche d'une philosophie, d'un témoignage utile, qui heurterait positivement la population, vous êtes en manque d'idées, d'initiatives. C'est médiocre, Monsieur Pretot. C'est très médiocre. C'est tellement médiocre parce que vous passez du sens de la critique au sens du dénigrement de votre propre ville pour arriver à un objectif. Maintenant, je vous assure, ce n'est pas très dangereux. Les faits électoraux qui se sont déroulés depuis des années vous parquent à un élément qui est assez éloigné d'une ambition de. Revenez donc à des réalités. Vous pouvez soupirer. Ce qui est quand même extraordinaire c'est que vous assénez volontiers, vous choquez même par des éléments qui sont complètement naturels, mais lorsque l'on vous dit des vérités vous soupirez. Comme si vous étiez effectivement blessé. Franchement, Monsieur Pretot, ce n'est pas très digne d'un combattant politique d'un certain niveau. Donnez à Monsieur les corrections qui s'imposent à ce qu'il nous a dit de faux et d'archi-faux.

M. DAVINI. - Moi je me contente de rester à ma petite place.

M. PRETOT. - Oui, vous ne faites pas de politique, vous.

M. POLETTO. - Pour l'instant.

M. DAVINI. - Je n'ai pas besoin d'en faire, apparemment.

M. PRETOT. - Vous n'avez pas d'ambition politique, vous.

M. DAVINI. - C'est énormément d'honneur que l'on me fait. Je vais m'en tenir à mon travail qui est déjà très dense, je vous le garantis, et je n'ai malheureusement pas le temps d'écrire tout un tas de proses sur plusieurs problématiques. En tout cas ce qui est sûr c'est que vous y allez un peu fort quand même en dénaturant les chiffres. Parce que malheureusement, les référentiels budgétaires ce ne sont pas les services municipaux qui les créent, et les notions de reste à réaliser, d'épargne nette, d'épargne brute, sont très codifiées et obligatoires, cela fait donc partie de l'équilibre du budget. On n'a pas le choix de faire autrement. Il y avait d'autres nomenclatures qui nous permettaient d'annuler des dépenses et de les recréer en recettes l'année d'après, cela revient exactement au même, sauf que maintenant cela s'appelle les restes à réaliser. Ce sont des éléments signés par le maire et par le comptable public et qui participent parfaitement à un équilibre budgétaire tout à fait règlementaire, cela n'a rien d'exceptionnel. Le fait qu'ils soient importants provient simplement de 2 raisons : que notre section d'investissement est importante, et que les subventions y affairant sont versées parfois, souvent, avec des décalages. Parce que c'est la règle, elles sont versées uniquement sur facture. A moins de ne pas les écrire et de rendre le budget insincère, on est donc obligé de les écrire, qu'elles soient en dépenses ou en recettes. C'est la règle. L'équilibre est donc parfaitement réel, sincère, il n'y a aucun problème là-dessus. L'épargne n'est pas négative, elle est positive. Si vous l'estimez négative je suis preneur de vos calculs.

M. PRETOT. - Je vous ai fait le cours au dernier Conseil municipal, il faut le relire.

M. DAVINI. - Je n'ai pas besoin de cours en Conseil municipal, j'ai besoin de chiffres et de données. J'attends donc les calculs.

M. PRETOT. - De toute façon normalement en Conseil municipal vous n'avez pas besoin de parler parce que vous n'avez pas besoin de prendre la parole.

M. DAVINI.- Quand vous dites aux services qu'ils ne savent pas calculer il est bien normal que je prenne la parole.

M. PRETOT.- Je n'ai pas parlé aux services, j'ai parlé à M. le Maire. Donc, Monsieur Davini, restez bien à votre place, pour le coup. Je parle à M. le Maire, et quand je dis que le budget qu'il nous présente...

M. le MAIRE.- Monsieur Pretot, jusqu'à preuve du contraire, j'administre la police du Conseil municipal...

M. CASADO.- Ecoute, laisse parler.

M. le MAIRE.- Si je donne la parole à M. ... D'accord ?

M. PRETOT.- Chacun bien à sa place.

M. DAVINI.- Pour finir, sur ce qui concerne mon poste, j'avais moi-même pris le soin d'expliquer en 2015 –pour refaire un petit retour en arrière– que le SAN allait disparaître et que, de ce fait, cette disparition impliquait des chamboulements énormes dans le budget, notamment de la dette. Je me souviens qu'à l'époque on avait dit qu'elle avait explosé de 18 000 %, ou je ne sais plus combien, parce que quand on multiplie quelque chose par 0 cela donne forcément des résultats complètement différents. La dette n'a pas doublé parce que celle que l'on a récupérée du SAN s'est accompagnée d'une convention très avantageuse pour la commune d'apurement de la dette, avec une chance d'avoir des remboursements constants qui nous permettent de générer de nouveaux emprunts, tout en maintenant une annuité constante autour de 45 M€, comme d'ailleurs nous l'avons sans cesse répété lors de diverses orientations budgétaires. On peut estimer qu'elle est trop importante, ce sont des choix politiques qui, pour le coup, ne m'appartiennent pas. En tout cas ce qui est certain c'est qu'elle est la moitié de la moyenne nationale des villes de notre strate, elle est donc parfaitement recevable par rapport au droit commun. Après, on peut très bien ne pas en faire mais ce sont des choix politiques qui ne m'appartiennent pas.

Pour parler également de la stratégie budgétaire, elle ne repose absolument pas sur des cessions. J'aimerais bien, mais malheureusement ce n'est absolument pas le cas. Elle repose sur une rigueur budgétaire de tout instant, et surtout sur des stratégies internes qui sont menées sur des investissements permettant de réduire des dépenses, notamment au niveau énergétique et au niveau organisationnel. Ce qui nous permet de limiter le remplacement des départs en retraite, c'est la raison pour laquelle l'augmentation de la masse salariale est contenue, malgré tous les événements extérieurs que l'on a pu déplorer. Et elle repose essentiellement sur cela. Ce qui nous permet de tenir sur le long terme parce que les investissements que l'on fait –je pense à l'éclairage public, au parc automobile, également aux réorganisations internes– nous permettent, progressivement, au fil du temps, de réduire certains chapitres et de tenir les ventes foncières. Regardez le budget, malheureusement elles ne sont pas mirobolantes et ne nous permettent absolument pas d'établir une stratégie financière. Tout comme la fiscalité générée par les nouveaux logements, malheureusement. Pour le reste, je suis preneur de vos calculs et l'on pourra en débattre si vous le souhaitez, mais ils ne sont pas exacts.

M. le MAIRE.- De toute façon nous sommes habitués à ce genre de démonstration puisque le but est : « Attention, le gouffre est là. Faites attention, on va tous tomber. Grâce à vos excès ou votre mégalomanie ».

M. PRETOT.- Oh non ! C'est un constat.

M. le MAIRE.- Parce que derrière une plaque, puisque ça a l'air de vous heurter...

M. PRETOT.- Quand on augmente 3 fois les impôts, quand on sort des agents pour les mettre à la Métropole. C'est un constat.

M. le MAIRE. - Il y a un service public, Monsieur. C'est peut-être ça qui vous heurte, parce que le service public c'est le bien-être de la population, c'est sa satisfaction.

M. PRETOT. - (Rires.) Allô allô, la démago.

M. le MAIRE. - Y a-t-il une autre intervention ? Monsieur Mayor, allez-y.

M. MAYOR. - Monsieur le Maire, chers Collègues, le Débat d'Orientations Budgétaires demeure un moment important, permettant d'analyser la stratégie financière du groupe majoritaire et je dois reconnaître que le document produit est de belle facture.

En matière de fonctionnement, on peut se réjouir de la baisse des charges d'énergie mais pouvez-vous nous éclairer sur les montants perçus au titre du filet de sécurité ? Et devons-nous espérer une rallonge financière de l'Etat sur ce point ? Car il me semble que le compte n'y est pas, entre ce que nous attendions et ce que nous avons réellement perçu à ce jour. En revanche, pour les rôles d'impôts encaissés à hauteur de 1 M€, on peut les considérer comme salvateurs cette année.

En matière d'investissement, le nombre de projets engagés est important, le nombre de projets proposés également, on peut s'en réjouir pour notre Ville et ses administrés. Néanmoins, à titre personnel, je pense qu'un bémol sur 2025 serait bienvenu. Une forme de pause afin de s'assurer des rentrées financières nécessaires. Le risque de la gestion par anticipation est en effet d'avoir des recettes qui existent au niveau de la présentation comptable mais une réalité de trésorerie beaucoup plus délicate qui peut entraîner des difficultés, voire une incapacité à payer. C'est une forme de trompe-l'œil. Nous savons que c'est la réalité de la trésorerie qui permet, in fine, de faire le virement, le paiement.

Où en sommes-nous sur la convention « voirie et espaces publics » également entre les sommes reçues et les sommes attendues ? Pouvez-vous me donner quelques éclaircissements sur le remboursement de 1 M€ au niveau du Pôle aéronautique qui est désormais lancé ? Et sur cet exercice, allons-nous avoir au crédit le remboursement final des sommes avancées ?

Concernant les emprunts, je me réjouis d'avoir œuvré à l'époque afin que les taux fixes soient retenus face à des taux variables dangereux qui minent des budgets partout en France. L'art de la gestion en bon père de famille reste ma ligne de conduite. Avec les remarques sus-énoncées, je reste persuadé du caractère sincère de ce Débat d'Orientations Budgétaires. Merci de votre attention.

M. le MAIRE. - Vous ne vous vexerez pas que la personne à côté de moi puisse vous répondre. Parce qu'il y a des éléments de caractère technique sur l'énergie qui sont plus précis dans sa bouche que dans la mienne.

M. MAYOR. - Comme on s'est loupé en rendez-vous, cela va être l'occasion que l'on puisse échanger.

M. le MAIRE. - Eh bien, arrivez à vous joindre véritablement... Ne jouez pas toujours une culture d'égo pour respecter un horaire strict à la seconde près, sinon vous serez tout le temps en décalage avec les uns et les autres.

Que vous dire ? Je n'ai pas pris de notes... Moi je suis toujours un peu étonné... Cela ne prend pas le niveau de M. Pretot qui, lui, est pour l'alerte maximale, « Bombe nucléaire garantie, tout va sauter », mais votre alarme est aussi un peu disproportionnée car le phénomène d'investissement qui peut être pris par l'emprunt, qui sera pris une partie par l'emprunt, dont on peut avoir immédiatement le versement, ou une certaine attente, puisse nous entraîner à avoir une rupture de gestion parce qu'on aurait un emprunt intermédiaire nocif. Théoriquement c'est vrai, mais cela ne nous a jamais... Je ne peux pas vous dire que vous avez tort. C'est pour cela que l'alerte est peut-être... Mais ce n'est pas la peine d'exprimer une crainte sur quelque chose qui ne s'est jamais passé parce que l'on a toujours été dans la possibilité de faire face à ces éléments.

Et je dirais que cela permet d'ailleurs de répondre à votre question générale sur 2025 qui fait que l'on ne va pas engager des opérations qui n'ont pas les financements pour. Elles résident sur un élément majeur qui agace M. Pretot parce qu'il voit que ses amis naturels sont plus proches de moi que de lui. En versant des subventions importantes pour la Ville d'Istres, bien sûr. Mais c'est en fonction de l'adaptation à ces niveaux de subventions qu'on mettra l'emprunt qui fera que. A partir de cela, ne soyez

pas inquiet sur le fait que nous voulions maintenir un rythme à grand galop si nous n'avions pas la capacité de rester sur les étriers

Je vous rappelle que lorsqu'il y a eu l'élément bousculant, submersif je dirais même, de la hausse des coûts importants qui allait jouer sur le fonctionnement, on a décidé, de fait, de reporter 2 événements majeurs qui étaient la construction de la cuisine centrale et la piscine de caractère biologique. Avec regrets, mais on l'a fait. Et on le refera s'il y a nécessité. Mais l'on ne va pas non plus se traumatiser ou, pour répondre à M. Pretot, faire croire que nous frisons l'apocalypse, en mettant un pied sur le frein. Il n'y a pas matière à. Au contraire.

Pour l'instant, quand je vous disais qu'il y a 2 éléments qui sont majeurs... Mais ça, je pense que l'on n'est pas capable, en tout cas M. Pretot nous en a fait la démonstration, de le juger en tant qu'évènement parce qu'il place toujours cela dans... C'est ce qui est très marrant parce que la réalité de sa vie politique a montré qu'il a toujours perdu sur cette base-là. Il a donc plutôt intérêt à changer et voir si l'exercice de cette année s'inscrit dans cette dynamique négative ou pas. Non. On s'aperçoit, bien au contraire... Alors que l'on devrait se réjouir que, en ayant une politique rigoureuse, on a passé le gué, en maintenant des investissements et en passant le gué, même s'il le nie « Cela n'a pas d'importance »... On a perdu 65 M€.

M. PRETOT. - On n'a pas perdu 65 M€.

M. le MAIRE. - Si quelqu'un ici, dans l'Assemblée, ou dans les gradins, peut imaginer que son budget ne va pas souffrir de circonvolutions tendues en enlevant 10 % par an de son niveau...

M. PRETOT. - Mais non. Il va falloir revoir le calcul.

M. le MAIRE. - ... C'est qu'il a peut-être des espoirs d'héritage ou de gain de Loto. Mais moi, quand je regarde ceux qui sont réguliers et que je vois que 10 %... J'estime que cela a une importance. Lui, Monsieur, non. Parce que cela gêne dans sa démonstration.

M. PRETOT. - Mais pas du tout.

M. le MAIRE. - Donc je continue. Les choses resteront à ce niveau-là et je vous rassure, Monsieur Mayor, nous ne ferons pas la course en avant pour rien. Quand effectivement on imagine que les notions climatiques, les engagements que je prends vis-à-vis de la population, leurs demandes particulières... M. Pretot dit « Mais rien ne change ». On va faire 300 000 € d'investissement en matière végétative dans les écoles. Pour lui, c'est simplement l'occasion d'une plaque qui ne change rien aux choses. C'est-à-dire que le gouffre est là, vous allez y aller. Bref. C'est sommaire quand même. Frivole, léger, mais c'est comme ça. On ne pourra pas dire qu'on a l'opposition que l'on mérite mais en tout cas ce qui est grave c'est que l'on n'a quand même pas une opposition qui s'élève beaucoup. Voilà.

M. MAYOR. - Puis-je avoir les réponses alors ? (Rires.)

M. le MAIRE. - Mais vous les avez eues. Ah oui ! Pour l'électricité. Vous voulez être branché sur mon homme d'à côté.

M. MAYOR. - Il y a à la fois l'électricité, le Pôle aéronautique, et peut-être où en sommes-nous aussi de la vente de Couloumé. Merci.

M. le MAIRE. - Ah ! Ça vous l'avez ajouté ! (Rires.)

M. MAYOR. - Oui.

M. le MAIRE. - Couloumé, nous attendons. Avec des variantes d'optimisme. Moi je ne cache pas les choses. Il y a 3 mois nous étions très optimistes, là nous le sommes un peu moins.

M. DAVINI. - L'équilibre du budget ne repose pas sur la vente de Couloumé. Fort heureusement !

M. MAYOR.- Vous démarrez bien. J'avais quand même compris, Monsieur Davini, que l'ensemble du budget ne répondait pas de cela. C'est juste un point qui avait été mis en avant donc je demandais juste où en était l'état de la vente de Couloumé.

M. le MAIRE.- C'est en avant dans l'information que j'estime vous devoir mais ce n'est pas dans l'importance de l'opération pour le changement de la vie d'un Istréen.

M. DAVINI.- Pour la suite, vous avez des bribes d'informations dans les indications que vous avez, tirées de je ne sais où, elles ont effectivement des fondements mais elles sont partielles. Parce que nous avons inscrit des sommes au budget de l'année dernière, le filet de sécurité n'est pas au montant que l'on espérait mais celui-ci a été gommé et le budget a été équilibré avec le montant réel. Il n'y a plus de discussion là-dessus. Il est vrai que nous sommes en désaccord avec les services de l'Etat sur le calcul de reliquats. Nous avons d'ailleurs une petite procédure entre nous pour tenter de les récupérer. Si nous les récupérons ce sera du surplus, tant mieux, mais en tout cas à ce jour c'est complètement neutre.

Pour ce qui concerne les conventions c'est essentiellement avec la Métropole qu'elles sont signées, sur les décalages de trésorerie. Il est exact que, comme toute convention, il y a des décalages, soit en restes à réaliser, là en l'occurrence en trésorerie, mais elles seront toutes honorées. D'ailleurs les premiers versements arrivent maintenant. La trésorerie a toujours été, pour notre commune comme pour beaucoup de communes, des écueils quotidiens. Effectivement on a souvent des décalages de perception entre ce que l'on doit payer au personnel, par exemple –parce que ce sont les charges salariales qui sont les plus importantes– et les recettes que l'on perçoit. C'est exact. On ouvre pour cela des lignes de trésorerie. Vous avez vu aux orientations budgétaires le niveau des intérêts qui sont tout à fait acceptables par rapport évidemment à notre budget.

Pour ce qui est du Pôle aéronautique il reste 1 M€ à percevoir, qui sont inscrits au compte du Pôle aéronautique 2024, on devrait donc les percevoir cette année. Si ce n'est pas le cas, nous le reporterons l'année prochaine, jusqu'à ce que l'opération du Pôle soit terminée, avec également les décalages que l'on peut avoir sur tout un tas de problématiques cette fois liées aux autorisations d'urbanisme qui prennent plus de temps que prévu, mais de toute façon on tiendra ce que l'on devra tenir pour permettre au projet d'aboutir. Et s'il faut attendre 1 an ou 2 ans de plus on attendra 1 an ou 2 ans de plus, mais cela ne remet absolument pas en cause le fait qu'on les percevra.

M. le MAIRE.- Merci. Monsieur Gabanou.

M. GABANOU.- Monsieur le Maire, mon intervention va rejoindre celle de M. Pretot et elle ne va certainement pas vous plaire.

Les années passent et rien ne change, votre Débat d'Orientations Budgétaires ressemble à un catalogue Manufrance, l'un des fleurons de notre industrie à l'époque, « Nous sommes les meilleurs, nous sommes les plus forts, tout le monde nous envie », et à la fin : dépôt de bilan, et 1 800 personnes sur le carreau. Vous transformez cette Ville à votre image, parce que vous avez un programme à finir, vous venez de le dire, avant les prochaines élections municipales de 2026...

M. le MAIRE.- Vous êtes tous inquiets !

M. GABANOU.- Sans prendre en considération qu'en 2024 la société a changé. L'inflation, de plus en plus de misère sociale, une guerre nous menaçant peut-être, et des administrés se détournant des politiques car ils ne supportent plus les dépenses publiques inutiles et de vous redire que ce qui pouvait peut-être être possible en 2020 ne l'est plus à l'heure actuelle.

Comment comprendre que vous inaugurez un poste de police municipale au centre-ville dont la nécessité reste à prouver et qui n'est ouvert que le week-end ? Et même si vous l'annoncez à grand renfort de subventions, de la part de la Région, du Conseil départemental ou de la Métropole, c'est également une partie des impôts des Istréens.

Comment comprendre que vous endettez notre Ville chaque année avec des emprunts toxiques dont les futures générations d'Istréens devront supporter les conséquences jusqu'en 2038 ?

Comment comprendre, Monsieur le Maire, que vous subventionnez une association culturelle à hauteur de 7 000 € pour faire une fête appelée « Démolition party » afin de développer un sentiment d'appropriation dans la déconstruction du Théâtre de l'Olivier ? Alors que ce futur projet finira certainement à 30 M€ d'argent public.

L'état de notre centre-ville est en décrépitude, car il ne s'arrête pas au Cours pour se rafraîchir ou en bout du boulevard Paul Painlevé pour acheter du fromage. Je vous invite à en faire le tour complet, notamment au boulevard Frédéric Mistral, pour vous rendre compte des trottoirs, de l'état de la chaussée roulante, des encombrants déposés en permanence, et des nuisances nocturnes d'un commerce. Une ville où la circulation est devenue impossible car vous en ordonnez les travaux dans ses quatre coins.

Et je terminerai par ceci. Puisque vous dites à tous que tout le monde nous envie, que tout le monde adore Istres, puisque nous concourrons à toutes les épreuves pour gagner des prix dont vous faites les éloges à longueur d'année sur les réseaux sociaux, puisque vos orientations budgétaires en millions d'euros devraient faire d'Istres la vitrine des Bouches-du-Rhône, alors pourquoi ne pas aborder l'article de La Provence sorti le 16 février 2024 sur le classement des villes et villages où il fait bon vivre, mais qui classe notre ville à la 16^{ème} place localement, avec un classement national des villes et villages à la 316^{ème} place sur 332 ? Pourtant, si l'on multiplie l'engagement des millions d'euros depuis le début de votre mandat, nous devrions être magnifiés et en haut du podium.

Et bien sûr, à cela il faut y rajouter le fort taux d'imposition des communes du pourtour de l'Etang de Berre, avec 53,43 % de taxe foncière à Istres.

L'heure est à l'économie et à l'arrêt des emprunts. Vous faites vivre Istres au-dessus de ses moyens et nous allons le payer dans un avenir proche. Merci de m'avoir écouté.

M. le MAIRE. - Que voulez-vous que je vous dise ?

M. GABANOU. - Eh oui ! Que voulez-vous me dire ? Dites-moi.

M. le MAIRE. - Que vous êtes aussi nul que d'habitude ?

M. GABANOU. - Eh oui.

M. le MAIRE. - Je vous le confirme.

M. GABANOU. - Vous n'êtes pas sur la réalité de terrain, Monsieur. Vous êtes déconnecté de la réalité.

M. le MAIRE. - Encore une fois, vous dites n'importe quoi.

M. GABANOU. - Pas du tout. Comme vous l'avez dit à M. Pretot, sortez de chez vous et venez au boulevard Frédéric Mistral, et venez dans le Vieil Istres. Vous verrez.

M. le MAIRE. - Vous avez fini, maintenant je réponds. Vous dénoncez des choses qui ne correspondent pas à la vérité et vous affirmez que là aussi une forte apocalypse nous attend, par des emprunts extravagants. On vient de vous dire que nous sommes sur la labellisation – parce que là aussi il y a une espèce de cours qui fait la cote des choses – on était classé dans les endroits qui étaient les moins sujets à l'emprunt puisqu'on a une excellente note. Après, écoutez... Que vous confirmiez que vous n'êtes pas un homme de culture et que vous ne compreniez pas... Ça, je vous laisse baver là-dessus parce qu'effectivement vous montrez votre indigence de personnalité.

M. GABANOU. - Pas du tout.

M. le MAIRE. - Si. Que vous n'avez pas encore, en termes de compréhension, ce qui est la notion commerciale, que l'on peut regretter sur le centre-ville, qui n'est pas au niveau que ce que l'on voudrait...

M. GABANOU. - En attendant, vous n'avez pas fait un sondage avant.

M. le MAIRE. - Mais ce n'est pas en mettant l'accent sur un loupé de la commune... Parce que si je fais le tour de ce que l'on a pu faire là-dedans, il n'y a pas une commune qui a fait l'équivalent. Si ce n'est quand même que l'on a 2 tares : une qui est générale et une autre qui est plus particulièrement la nôtre. La générale c'est que... Ça, vous vous en moquez, peut-être que les réseaux sociaux ne vous intéressent que pour voir ce qui se passe sur mon compte ou pour faire l'apologie de votre parti...

M. GABANOU. - Pas du tout, c'est sur celui de la Ville d'Istres.

M. le MAIRE. - La réalité c'est qu'effectivement Internet *bouffe* tout. On a encore pris 10 % d'augmentation sur les commandes extérieures. Il n'y a pas beaucoup de candidats qui ont une volonté de devenir commerçants.

La deuxième... Et cela montre bien que vous ne voyez pas les choses comme elles sont et peut-être qu'il faudrait faire un stage de formation cérébrale, je n'en sais rien, mais...

M. GABANOU. - Comme vous.

M. le MAIRE. - Très honnêtement, un commerce, qu'est-ce que c'est ? C'est une aire de stockage et une aire de vente. Avec une petite aire de gestion, si possible, pour ne pas le faire chez soi. Vous avez remarqué que toutes les surfaces qui sont libres à la transaction pour devenir commerciales sont en bas de maisons particulières, ce qui fait que ça limite. Donc si l'on ne veut pas comprendre que ce n'est pas le commerce qui va être la panacée universelle pour le dynamisme du centre-ville mais bien d'autres choses c'est que l'on n'a rien compris à rien. Restez dans cette inutilité.

M. GABANOU. - Monsieur, vous êtes le garant de la sécurité des citoyens de la Ville d'Istres.

M. le MAIRE. - Oui !

M. GABANOU. - Oui, c'est votre rôle, Monsieur.

M. le MAIRE. - Garant, c'est sûr. Je vous assure, hier, avec M. Aragneau, j'ai reçu Mme Bonilia Williams qui voulait nous faire le bilan statistique de tout ce qui était l'action menée depuis 1 an. Je vais vous faire hurler, le plus mauvais niveau que l'on nous a transmis c'est que la délinquance, dans le sujet particulier, a baissé de moins 6 %. Vrai ou faux ? Vous, vous êtes ailleurs.

M. ARAGNEAU. - Et dans tous les secteurs.

M. le MAIRE. - Bien sûr. Mais M. Gabanou n'est pas dans le secteur de la réflexion. Oui, Madame Ayot.

Mme AYOT. - Monsieur le Maire, si vous me permettez, je vais répondre à M. Pretot et M. Gabanou. Déjà, je vais vite clôturer l'histoire de Frédéric Mistral. Monsieur Gabanou, je ne peux pas vous laisser dire que cette avenue est en décrépitude puisqu'on a eu la chance d'avoir des commerces qui ont été repris, et notamment un très bon restaurant, et à côté, bien évidemment, une activité qui vous nuit personnellement mais qui fonctionne très bien...

M. GABANOU. - Pas du tout.

Mme AYOT. - C'est ce que vous dites, Monsieur Gabanou.

M. GABANOU. - Non, je ne vous ai pas dit qu'elle me nuisait. Attention ! Je ne vous ai pas dit ça. J'ai dit que c'était un commerce qui nuit...

Mme AYOT. - Je ne peux pas laisser dire ça. Je reprends mon propos. Je vais donc faire comme M. le Maire. Oui, Monsieur Pretot, le centre-ville souffre. Mais depuis combien de temps ? Et

n'est-ce pas un problème national ? C'est un problème national qui a été pris en charge par l'Etat au départ, qui a été pris en charge par un dispositif qui s'appelle action « cœur de ville », qui derrière a continué avec une action régionale « zéro rideau fermé » et qui aujourd'hui continue, et ce, depuis 2012 avec la Métropole, avec la revitalisation des centres-villes. Donc oui, tous les investissements qui sont faits par la Ville... Et le Département avec une action formidable au sein du centre-ville, l'action « façades », qui a un très grand succès et aujourd'hui nous commençons à en voir les effets. Oui, nous faisons le maximum. Vous dénigrez en permanence le centre-ville mais venez un peu au centre-ville, s'il vous plaît. Faites travailler nos commerçants.

M. PRETOT.- J'y vais, arrêtez.

Mme AYOT.- Tout a été mis en place. Si l'on n'avait pas mis en place toute la politique de M. le Maire on n'en serait pas là aujourd'hui.

M. GABANOU.- Madame, vous parlez de la politique nationale au niveau des commerces...

M. le MAIRE.- Allez, Monsieur Bremaud. Après on va clore parce que...

M. BREMAUD.- Messieurs, on vous a écoutés, merci.

M. GABANOU.- Attendez, Monsieur Bremaud, je vais répondre à Mme Ayot.

M. le MAIRE.- Ça suffit ! Vous avez déjà parlé, ça suffit.

M. GABANOU.- Monsieur le Maire, je voudrais répondre à Mme Ayot.

M. le MAIRE.- Ça suffit !

M. GABANOU.- C'est bon, je m'en vais. Si l'on ne peut pas répondre, je m'en vais.

M. le MAIRE.- Au revoir.

M. BREMAUD.- Monsieur Gabanou, 2 mots...

M. GABANOU.- C'est trop facile de donner des réponses et après de ne pas pouvoir répondre. Vous mettez des commerces en ville, vous ne faites aucune étude d'impacts, vous n'allez même pas voir les habitants pour savoir si le commerce va gêner, tout ça pour que cela vous rapporte une manne financière au niveau de la commune.

M. BREMAUD.- Cela nous confirme l'indigence de M. Gabanou puisque M. le Maire n'installe pas des commerces, on est dans le cadre privé.

M. GABANOU.- Alors vous, vous pouvez parler !

M. le MAIRE.- Vous partez ou vous restez là ?

M. BREMAUD.- Juste pour répondre à M. Gabanou...

M. le MAIRE.- Si vous restez là, vous vous taisez maintenant !

M. GABANOU.- J'ai le droit de m'exprimer, Monsieur le Maire.

M. BREMAUD.- Monsieur Gabanou, s'il vous plaît. Si au niveau national nous sommes à la 306^{ème} place, sur 36 000 communes, nous sommes dans les 1 % du haut du panier, donc bravo et félicitations, Monsieur le Maire. C'est la première chose.

Deuxième chose, je vais répondre très rapidement. Je vais invectiver M. Pretot. C'est juste que, Monsieur Pretot, vous nous citez Visconti mais vous nous présentez l'Enfer de Dante, c'est-à-dire « La Ville d'Istres c'est l'enfer ». C'est à croire que vous n'y vivez pas. En fait vous sortez de la naphtaline tous les 3 ou 4 mois à l'occasion du Conseil municipal, et particulièrement au moment du Débat d'Orientations Budgétaires. Merci, vous pourrez retourner vous coucher à midi.

M. PRETOT. - Ah ! Quel argument !

M. le MAIRE. - Monsieur Caillat, allez-y, mais il est 11h et nous sommes au rapport numéro 2.

M. PRETOT. - Mais c'est important.

M. CAILLAT. - Je ne vais pas alourdir le débat, je vais juste dire à tous mes collègues du Conseil municipal, même au public, je leur donne un conseil, allez voir et consultez gratuitement l'annuaire des contribuables associés, qui est accessible sur le net à tout le monde. Vous constaterez avec effroi que la mention globale sur la Ville d'Istres est « une gestion très mauvaise ». Nous sommes notés 2 sur 20. Et là où je suis surpris, Monsieur le Maire –et avec le personnage à vos côtés (rires), amicalement– c'est que j'ai vu qu'il y avait un droit de réponse et qu'il n'avait pas été utilisé.

M. le MAIRE. - Oui, je vais vous répondre tout de suite, parce que vous m'apprenez que. Et rassurez-vous que nous avons tous les éléments pour répondre à ce genre de chose. Attitudes d'experts reconnus qui sont généralement des mauvais appels. Peut-on passer au vote maintenant ?

M. PRETOT. - Je vous aurais bien répondu sur les 65 M€ mais... Si vous ne voulez pas d'explication ce n'est pas grave.

M. le MAIRE. - Qui vote pour ?

M. PRETOT. - De toute façon on prend acte, non ? C'est un rapport d'orientations.

M. DAVINI. - Il faut voter maintenant.

M. PRETOT. - On votera contre alors.

M. le MAIRE. - Vous voyez, on vous apprend des choses.

POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres !, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile)

CONTRE : 5 voix (Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)

3) **Suppression du budget annexe « parking Métropole » à compter de l'exercice 2024**

Rapporteur : M. le MAIRE

Je pense que vous allez délibérer tous à l'unanimité. Il s'agit simplement d'avoir une réponse de bon sens et de bonne administration puisque le parking a été transféré à la Métropole, il n'y a pas de raison qu'il y ait encore une trace budgétaire au niveau municipal, c'est donc pour acter. Unanimité ?

POUR à l'unanimité des présents et représentés

4) **Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables votées en 2023 pour le budget principal – Correctif**

Rapporteur : M. RAOULT (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

5) Compétences Voirie et Espaces publics – Transfert de l'actif et du passif hors foncier à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Rapporteur : M. le MAIRE

Y a-t-il un commentaire ? (Pas d'observation.)

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Audacieuse)

Je veux dire à M. Pretot, lui qui est toujours en train de remarquer notre perte de souveraineté à la Métropole, que la dernière réunion avec Eric Casado (sur justement les problèmes de voirie et les projets) nous a fait dégager à peu près 6 ou 7 M€. Alors, vous qui êtes toujours en train de dire –avec M. Gabanou et d'autres, M. Caillat aussi– « les emprunts, les emprunts, les emprunts... Faites attention de... », si l'on n'avait pas eu cette discussion pour mener à bien ces projets qui nous sont souhaitables (je parle hors éléments de discussion sur les compétences de nature plus importante, comme la Transhumance et compagnie, je parle sur les schémas de voirie plus traditionnels), on serait en incapacité de les faire, financièrement.

M. CASADO. - Les pistes cyclables.

M. le MAIRE. - Les pistes cyclables, oui. M. Pretot ne voit pas...

M. CASADO. - Mais « rien ne change ».

M. le MAIRE. - Rien ne change.

M. PRETOT. - Vous cochez les catalogues et voilà.

6) Agence France Locale – Octroi des garanties pour l'année 2024

Rapporteur : M. le MAIRE

On est d'accord là-dessus ?

POUR à l'unanimité des présents et représentés

M. PRETOT. - Voyez, on est souvent d'accord.

M. le MAIRE. - On peut être intelligent. Parfois il arrive miraculeusement qu'un petit esprit en rencontre un grand.

M. PRETOT. - Oui, ça arrive à tout le monde.

7) Opération de réhabilitation de 85 logements opération Le Mistral – Garantie d'emprunt à VILOGIA SA d'HLM

Rapporteur : M. RAOULT (Lecture du rapport.)

M. le MAIRE. - M. Gabanou appréciera peut-être, accidentellement, s'il n'est pas passé devant et qu'il n'a pas vu ces grands travaux qui sont faits, mais il y a une rénovation complète du centre-ville de cette partie, et grâce à Vilogia qui a pris une décision directe avec ses locataires sans que pour autant les coûts de leurs loyers augmentent. Mais il est vrai que rien ne se fait à Mistral, bien sûr. Qui vote pour ?

POUR à l'unanimité des présents et représentés

9) Fixation du loyer des biens immobiliers mis à disposition de la régie du bowling municipal d'Istres

Rapporteur : M. SIERRA (Lecture du rapport.)

(M. Einaudi quitte la salle.)

M. RAOULT.- Monsieur le Maire, s'il vous plaît, je me permets d'intervenir, je crois qu'on a oublié le point 8.

M. le MAIRE.- Attendez, on vient de me le dire. On est d'accord là-dessus. Unanimité ?

POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (IMBERT Pierre, SANTINI Patricia, GODIN Marie Angélique, SIERRA Jérémy, CAILLAT Michel)

8) Mise à disposition par la Métropole Aix-Marseille-Provence de l'outil informatique de l'observatoire fiscal métropolitain – Approbation de la nouvelle convention

Rapporteur : M. RAOULT (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

10) Subventions et Concours – Exercice 2024

Rapporteur : M. le MAIRE

Vous l'avez sous les yeux, est-ce que cela amène un commentaire ?

CHERRAK Jamel (championnat de France de Moto) 2 000 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

MEDDE Isaure (sportive de haut niveau sur les circuits internationaux de VTT)

10 000 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Club Nautique d'Istres (« 70 ans du Club ») 2 000 €

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (EINAUDI Marc, CABBILLAU Lara)

Foyer Socio-éducatif du Collège Alphonse DAUDET (voyage scolaire : Prague, Cracovie, Vienne du 24 au 30 mars 2024 - 47 élèves) 2 350 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Foyer Socio-éducatif du Collège Alain SAVARY (échange scolaire en Angleterre du 15 au 22 mars 2024 - 20 élèves) 1 000 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Foyer Socio-éducatif du Collège Alain SAVARY (échange scolaire en Italie du 14 au 19 avril 2024 - 56 élèves) 2 800 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Foyer Socio-éducatif du Collège Élie COUTAREL (voyage scolaire à Madrid du 31 mars au 5 avril 2024 - 48 élèves) 2 400 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Foyer Socio-éducatif du Collège Élie COUTAREL (voyage scolaire en Toscane du 15 au 19 avril 2024 - 40 élèves) 2 000 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Jeunes et Solidaires (projet voile) 1 000 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

La Boule Humide (championnat des clubs féminins les 9 et 10 mars 2024) 250 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

La Rose des Sables (Organisation d'un tournoi de football international à Istres le 14 avril 2024 pour la catégorie U10 et le 21 avril 2024 pour la catégorie U8 : TIGER CUP OFFICIEL) 4 000 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Les Ailes Istréennes (participation au tour aérien « Rêves de Gosse 2024 » - 10 au 18 mai 2024) 3 000 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Les Oreilles en face des Trous (festival « La Guinguette Sonore ») 3 000 €

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

Pégase 10 000 €

POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BERNARDINI François, EINAUDI Marc, BERNARDET Alain)

Vous êtes toujours en train de dire que l'on fait trop de dépenses et quand on y procède tout le monde vote.

M. PRETOT.- Quelle démagogie ! Vous êtes toujours en train de faire les mêmes remarques.

M. le MAIRE.- Parce que vous avez toujours les mêmes attitudes. C'est évident.

M. PRETOT.- Vous n'avez pas changé. Rien ne change.

M. le MAIRE.- Je me réjouis que vous votiez, mais il y a encore une contradiction entre le fait que vous remarquiez que l'on puisse faire des choses pour les gens, qui ne sont pas plus heureux pour cela puisque vous le dites, et au moment où il faut avoir le geste pour le faire, vous faites comme tout le monde.

M. PRETOT.- On n'est pas obligé de dire qu'il faut dépenser 0. Entre 45 000 € de dette et 0 il y a un delta.

11) Don de denrées alimentaires au bénéfice de l'antenne locale de l'association « Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur des Bouches-Du-Rhône »

Rapporteur : Mme GODIN (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

12) Mise à disposition de personnel auprès des établissements publics – Exercice 2024

Rapporteur : M. BREMAUD

Il s'agit d'un vote rituel annuel sur les mises à disposition de personnel aux établissements publics : la régie équestre Le Deven, le CCAS, et l'Office du tourisme

La Régie du Centre Equestre Le Deven

POUR : 34 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 6 voix (SANTINI Patricia, EINAUDI Marc, RAOULT Loïc, CABBILLAU Lara, REYNAUD Jade, LEBAN Michèle)

L'Office de Tourisme

POUR : 24 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 16 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, CAMOIN Céline, AYOT Suzelle, SANTINI Patricia, TRAMONTIN Céline, EINAUDI Marc, MORA Claude, ALVERNHE Marie-José, GRIMALDI Patrick, DECOMBIS Véronique, GODIN Marie Angélique, SIERRA Jérémy, GOUIN Géraldine, LEBAN Michèle, PRETOT Robin)

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

POUR : 32 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 8 voix (BERNARDINI François, COLSON Michel, QUET Catherine, BREMAUD Laurent, EINAUDI Marc, GEFFRAULT Loïc, GOUIN Géraldine, PRETOT Robin)

13) Adhésion au Plan d'Accélération pour la Transition Ecologique PACTE initié par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Rapporteur : M. GARCIA (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

M. le MAIRE.- Je demandais à M. Davini si c'étaient effectivement des usagers. Premièrement, l'expertise de gens qui sont soumis eux-mêmes aux impôts pour juger des impôts des autres, cela a une valeur relative dans la mesure où cela manque souvent d'objectivité. Deuxièmement, pour faire une étude il faut encore venir à Istres. Je n'ai pas l'impression que des gens soient venus à Istres, quels qu'ils soient. Tout cela fait que... Je ne suis même pas sûr que l'on y réponde pour le principe.

On continue, Madame Joulia, pour 3 rapports. En liaison avec le Conseil départemental bien sûr.

14) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide à la transition énergétique pour la rénovation énergétique de l'école Marie-Reine et Casimir Gouin

Rapporteur : Mme JOULIA

3 rapports, 3 demandes de subventions. Si vous le permettez, j'expose les 3 et l'on fera un vote global.

La première est une demande de subvention pour une rénovation énergétique des écoles Reine et Casimir Gouin à hauteur de 60 % sur 480 000 €.

La deuxième, dans le cadre des travaux de proximité pour des travaux d'économies d'énergie dans 3 bâtiments communaux. On sollicite 70 % du Conseil départemental sur 75 000 €.

Et la troisième, toujours dans le cadre des travaux de proximité, pour la sécurisation des aires de jeux. 70 % de la somme demandée, somme totale : 79 000 €.

M. le MAIRE.- Au-delà de cela et des subventions qui vont, je l'espère, tomber, il n'y a pas de doute, puisqu'on parle de stratégie, d'anticipation et de prévention, voilà des dépenses qui sont là pour amener des futures économies. Cela relève d'une stratégie qui est plus intelligente que celle que nous promet M. Pretot.

M. CAILLAT.- S'il vous plaît. Oui pour les subventions, bien sûr que l'on est d'accord, mais il y a quelques années, n'a-t-on pas engagé des travaux déjà énormes, notamment au niveau des toitures, à l'école Casimir et Reine Gouin ? Alors c'est vieux, parce que je pense que le responsable des services techniques s'appelait Constant Cambouris.

M. DAVINI.- Il n'a jamais été responsable des services techniques.

M. CAILLAT.- Il était responsable des travaux.

Mme JOULIA.- Dans les écoles, oui.

M. CAILLAT.- Bâtiments. C'est bien. Cela prouve que vous suivez le dossier.

M. DAVINI.- Il n'y a jamais eu de travaux énormes sur la toiture de Gouin. Chaque année cette école fait l'objet de... Il y a plusieurs toitures.

M. CAILLAT.- Il n'y a jamais eu de gros travaux ?

M. DAVINI.- Non. Les gros travaux qui ont été faits étaient sur l'extension de la cuisine et du réfectoire.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

15) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Travaux de proximité 2024 » pour des travaux d'économies d'énergie dans trois bâtiments communaux

Rapporteur : Mme JOULIA

POUR à l'unanimité des présents et représentés

16) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Travaux de Proximité » 2024 pour des travaux de sécurisation des aires de jeux

Rapporteur : Mme JOULIA

POUR à l'unanimité des présents et représentés

17) Demande de subvention auprès du Conseil Régional Sud dans le cadre du dispositif « Région sûre » pour l'acquisition d'un poste de police municipale mobile

Rapporteur : Mme AYOT (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

18) Demande de subvention auprès du Conseil Régional Sud dans le cadre du dispositif « Ma commune d'abord » pour la rénovation énergétique de l'école Mendès France

Rapporteur : Mme AYOT (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

19) Demande de subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) RE 2024 pour la rénovation énergétique de l'école Calamand

Rapporteur : M. RAOULT (Lecture du rapport.)

Cela s'inscrit dans la démarche du marché global de performance énergétique. Toujours pour la maîtrise des charges. Vous avez la décomposition du financement dans le tableau qui est joint.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

20) Demande de subventions auprès de l'Etat (fonds vert), du Conseil Départemental et de la Région Sud pour la plantation d'arbres dans les cours d'écoles

Rapporteur : M. GARCIA

Vous l'avez déjà évoqué en préalable, Monsieur le Maire, il s'agit d'une plantation d'arbres au sein de nos écoles. On va planter des arbres sur 14 groupes scolaires. Vous avez cité en partie les essences : des tilleuls, des frênes, des charmes, des savonniers, des féviers d'Amérique, des micocouliers et des platanes. 80 arbres dans un premier temps. Le budget représente globalement 200 669 €, financé pour partie par le fonds vert pour 71 237 €. La même somme au titre du Conseil départemental. Pour le Conseil régional, 17 400 €. Et enfin, pour la part communale, 40 795 €.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

21) Participation et engagement de la commune d'Istres pour le programme ACTEE 2 SEQUOIA – Approbation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat et de la convention de reversement n°2

Rapporteur : M. GARCIA

Je vais parler rapidement du projet ACTEE. Il est un peu long. Je vais simplement rappeler qu'on l'a déjà évoqué en préalable. (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

M. DAVINI.- Sur le rapport d'avant, sur les arbres, étant donné que l'on est en cours d'élaboration du projet, et même de finalisation, il est possible que dans la délibération finale le montant de l'opération soit ajusté au montant réel. Cela permettra d'éviter de revoter au Conseil municipal d'après. Ce sera donc plus près de 300 000 € que de 200 000 €, comme vous l'a dit M. le Maire tout à l'heure.

M. CAILLAT.- Oui, parce que si l'on additionne les chiffres annoncés on a déjà dépassé les 200 000 €.

M. DAVINI.- C'est pour ça que je le précise.

M. CAILLAT.- Vous voyez que l'on suit, Monsieur.

22) Présentation du budget primitif 2024 de l'EPIC Office de Tourisme

Rapporteur : Mme DECOMBIS (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

M. le MAIRE.- Je saute Mme Camoin, et Mme Falco 3 fois : 23, 24, 26. On reviendra à Mme Camoin après.

23) Fonctionnement des crèches 2024 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Rapporteur : Mme FALCO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

24) Projets spécifiques – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Rapporteur : Mme FALCO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

(Retour de M. Einaudi.)

26) Tarifs – Direction Petite Enfance – Multi-accueils collectifs (M.A.C) et Multi-accueils familiaux (M.A.F) à compter du 1^{er} janvier 2024

Rapporteur : Mme FALCO

Rien n'a changé. (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

25) Tarifs billetterie de la Régie des Agents de la Ville avec participation à compter du 1^{er} avril 2024

Rapporteur : Mme CAMOIN

Comme tout augmente, il est nécessaire de remettre à jour le tarif des prestations des prestataires partenaires de la régie des agents.

M. le MAIRE.- Il y a une longue liste, s'il y a une remarque particulière vous le dites mais l'on ne va pas tout lire.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

27) Tarifs linéaires 2024 des séjours d'été pour les enfants et adolescents de 6 à 17 ans

Rapporteur : M. IMBERT (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

28) Tarifs des courts de tennis couverts d'Entressen à compter du 1^{er} février 2024

Rapporteur : Mme SANTINI (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

29) Tarification des Installations Sportives, du Stade Nautique, de la Piscine Jean-Moulin et de l'Espace Aquatique d'Entressen l'Aqualud à compter du 1^{er} janvier 2024. Modification de la délibération n°273/2023 en date du 6 décembre 2023

Rapporteur : Mme SANTINI (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

30) Marché des artistes – Mise à disposition d'emplacements : tarif et convention afférente

Rapporteur : M. PRIAUD (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

31) Feria de l'art – Mise à disposition d'emplacements : tarif et convention afférente

Rapporteur : Mme JOULIA (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

32) Saint Patrick – Mise à disposition de verres réutilisables – Tarif

Rapporteur : M. SIERRA (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

33) Programmation artistique de la Chapelle Saint Sulpice : Prêt de cadres et chevalets – Caution

Rapporteur : Mme SLOVALA (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

ADMINISTRATION GENERALE

34) Conventions de partenariats actions culturelles

Rapporteur : Mme JOULIA

Monsieur Gabanou, quand vous prenez la parole je sais qu'il va y avoir une salve pour la culture, et vous êtes tellement prévisible !

M. GABANOU.- (Inaudible.)

Mme JOULIA.- Je réponds à ce que vous avez dit, c'est tout. En même temps, quand vous prenez la parole cela peut faire la différence entre notre conception de la culture et le désert culturel que vous appelez de vos vœux.

La délibération numéro 34 c'est simplement les conventions de partenariats des actions culturelles que nous avons déjà votées lors du Conseil municipal du 6 décembre et que nous maintenons, et dont nous sommes fiers.

Convention d'exposition avec le FRAC

POUR à l'unanimité des présents et représentés

Convention de partenariat entre la Ville d'Istres et l'Association Karwan

POUR à l'unanimité des présents et représentés

Convention de partenariat entre la Ville d'Istres et la régie culturelle Scènes et Cinés

POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres I, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (JOULIA Nicole)

35) Fusion de l'école maternelle et élémentaire René CALAMAND

Rapporteur : M. IMBERT (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

36) Dénomination des terrains de tennis couverts d'Entressen

Rapporteur : Mme TRAMONTIN (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

37) Dénomination des terrains de tennis plein-air d'Entressen

Rapporteur : Mme TRAMONTIN

Si vous m'autorisez, Monsieur le Maire, je me permets quand même, à ce stade-là, à l'endroit de M. Pretot, de lui rappeler que nous avons là encore dévoilé des plaques. Si mes souvenirs sont exacts, Monsieur Pretot, vous étiez d'ailleurs présent, pour un service public à destination des habitants, et plébiscité par les habitants. Symbole d'un niveau d'équipement d'une commune de 15 000 habitants pour un quartier d'Istres qui en compte à peine 4 500. Je vous rappelle, du coup, que c'est quand même l'une des trajectoires d'optimisme et d'engagement des élus de proximité qui va, et là je le déplore, à l'encontre du fatalisme dont vous vous faites l'écho.

M. CASADO.- Rien ne change.

M. PRETOT.- Voilà. Alors là, rien ne change.

M. le MAIRE.- Bravo, Madame Tramontin ! Quand les femmes s'expriment c'est percutant. Et juste ! On est d'accord pour les 2 acceptations des noms qui sont proposés ?

POUR à l'unanimité des présents et représentés

38) Dénomination de la Maison des Traditions

Rapporteur : M. le MAIRE

Je vous demande confirmation de la dénomination de la Maison des Traditions « Jean Aragneau ». On l'a voté tout à l'heure.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

39) Dénomination du Musée Archéologique

Rapporteur : M. le MAIRE

« René Giroussens » pour le Musée Archéologique. Merci.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

40) Dénomination du Rond-Point situé sur l'avenue Félix Guoin

Rapporteur : M. le MAIRE

Et je voudrais y ajouter la dénomination du rond-point situé sur l'avenue Félix Guoin, face à l'AFPA, que nous dédierons... Nous lui avons déjà rendu hommage mais je pense que cela mérite un peu plus, vu l'activité qu'il a pu avoir sur Istres et représentant un mouvement de solidarité et de paix. C'est donc François Santos, qui peut hériter légitimement de ce droit de reconnaissance en ce lieu en dénommant ce rond-point de son nom. Et nous aurons l'occasion de faire cette cérémonie officielle avec nos amis de Radolfzell pour les 50 ans du jumelage qui interviendra, pour ceux que cela intéresse, entre le jeudi 20 et le lundi 26.

M. PRETOT.- Monsieur le Maire, je profite des dénominations pour réagir puisque, effectivement, Mme Tramontin a souligné que j'étais présent à l'inauguration des gymnases que l'on dénomme aujourd'hui. J'en profite pour souligner l'anachronisme de cette situation où rien ne change, ou si peu, on continue régulièrement d'avoir ce phénomène où l'on vote des dénominations, on vient nous demander notre avis, pour des noms que vous avez déjà inaugurés en passant outre l'avis du Conseil municipal. Si l'on pouvait juste, au moins un peu attendre, faire semblant de nous demander notre avis avant que vous inauguriez une prochaine plaque. On peut au moins voter, comme on va le faire là pour ce rond-point, avant de l'inaugurer, ce serait sympa.

M. le MAIRE.- Monsieur, on ne fait pas semblant de demander votre avis puisqu'on vous le demande officiellement aujourd'hui. Mais si vous aviez été si heurté par cette précipitation vous auriez fait la remarque le jour où vous étiez présent. Et là vous auriez dit « Ce n'est pas normal... »

M. PRETOT.- Je n'allais pas polémiquer.

M. le MAIRE.- Vous n'allez pas polémiquer. Non, c'est vrai que ce n'est pas le sens qui vous anime prioritairement.

M. PRETOT.- Non, je n'allais pas monter sur scène et prendre le micro pour dire « On n'a pas voté le nom ».

M. le MAIRE.- Sans importance.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

M. MAYOR.- Monsieur le Maire, s'il vous plaît, juste une petite remarque. J'ai constaté, il faudra le faire vérifier, que l'on a des ronds-points avec les Présidents de la République qui sont notés, on

a le rond-point « Jacques Chirac, Président de la République », et il me semble, sur tous les ronds-points, que le « Q » a été monté à l'envers. Vous vérifierez, vous ferez vérifier, on a la lettre « Q » minuscule...

M. le MAIRE. - Le « Q » de qui ?

M. MAYOR. - Il y a tous les « Q » qui sont à l'envers.

M. le MAIRE. - Mais le « Q » de qui ? (Rires.)

M. MAYOR. - Le « Q » des ronds-points des Présidents de la République. Je voulais le souligner. Vous pourrez vérifier en passant au rond-point « Jacques Chirac », où il y a l'obélisque, et vous verrez, il est écrit « Président de la République » et j'ai remarqué que le « Q » était collé à l'envers. Je profitais donc que l'on parle de plaques, et je pense que c'est utile... Alors pas forcément à l'Assemblée mais pour le visuel des personnes qui arrivent, et comme ce sont quand même des hommages et honneurs qui sont rendus à de grandes personnalités de l'Etat, il me semble a minima que l'on puisse mettre le « Q » à l'endroit. Je vous remercie. (Rires.)

M. PRETOT. - Docteur, une analyse ! Un diagnostic, Docteur !

M. le MAIRE. - Pardonnez-moi mais, pour y passer tout le temps, je ne suis pas obnubilé par tous les « Q » qui sont devant moi et je ne l'ai pas remarqué. Mais si je l'avais remarqué j'aurais, non pas fait cette remarque en Conseil municipal... Parce que, vous savez, des « Q » à l'envers il y en a tant et plus, et pas aux endroits où l'on imagine. Mais j'aurais fait en sorte que les services techniques, et Mme Gladys Haro, puissent intervenir.

M. CAILLAT. - Monsieur le Maire, dans la continuité des prénoms sur les ronds-points...

M. le MAIRE. - Le « Q » vous motive, Monsieur ?

M. CAILLAT. - Non.

M. le MAIRE. - Ah bon ? Je ne sais pas. Y a-t-il un rapport ?

M. CAILLAT. - Heureusement que ce n'est pas moi qui me suis permis de faire cette remarque parce que... Qu'est-ce que j'aurais pris !

Non. Dans la continuité des prénoms, M. François Santos me convient tout à fait, on sait le dévouement qu'il a apporté à la Croix Rouge pendant des années, mais juste avant il y a un rond-point qui s'appelle « François Mitterrand ».

M. le MAIRE. - Pas tout à fait avant. Il y en a un autre au milieu.

M. CAILLAT. - Un peu avant, oui. L'autre c'est le rond-point de l'AFPA. Je pense que ce rond-point...

M. le MAIRE. - Oui, qui est nommé d'ailleurs. Le rond-point de l'AFPA est nommé. Il a un nom qui avait fait l'objet d'accroche avec M. Pretot parce qu'il ne voulait pas un nom de femme noire à cet endroit. Vous vous en souvenez ?

Mme JOULIA. - Rosa Parks ?

M. le MAIRE. - Voilà, Rosa Parks.

M. PRETOT. - Faites *gaffe* à ce que vous dites quand même, parce que c'est très limite.

M. CAILLAT.- Je reviens au rond-point. Il y a le rond-point, entre le Prépaou et la Prédina, qui s'appelle « François Mitterrand ». Même si je pense qu'il y a des gens qui ont fait le nécessaire, parce qu'hier après-midi vous avez inauguré...

M. le MAIRE.- D'abord, est-ce qu'il a le « Q » à l'endroit, lui ?

M. CAILLAT.- Je n'aborde jamais ce sujet, c'est trop dangereux pour les hommes. Je pense que le rond-point « François Mitterrand » mériterait une attention particulière. Même s'il a été fortement bien nettoyé et préparé parce qu'hier après-midi vous avez inauguré une aire de sport après l'école de la Prédina...

M. le MAIRE.- Non.

M. CAILLAT.- Mercredi.

M. le MAIRE.- Non.

M. PRETOT.- Cette après-midi.

M. le MAIRE.- Non, on ne l'a pas inaugurée, elle a été reportée.

M. CAILLAT.- Ah ! Comme nous ne recevons rien, pardonnez-moi, on ne sait pas.

M. le MAIRE.- Cela ne vous empêche pas d'être au courant.

M. CAILLAT.- Je suis au courant parce que je vais tous les jours à la Prédina. Prédina, Prépaou, tous les jours.

M. le MAIRE.- Cela nous évite une transmission.

M. CAILLAT.- Ce serait bien que l'on mette peut-être une équipe un peu plus...

M. le MAIRE.- Vous estimez que le côté paysager de l'aire « François Mitterrand » n'est pas suffisant.

M. CAILLAT.- Juste là, cela manque d'entretien. Ailleurs ce n'est pas... Je le disais à Nicolas d'ailleurs, quand on a parlé de l'endroit où il va y avoir l'inauguration du rond-point « François Santos ». Très bien, « François Santos », on est tous d'accord, mais « François Mitterrand », par rapport aux attaches que nous avons eues avec ce personnage, cela mériterait quand même un regard plus particulier.

M. le MAIRE.- Sans parler des attaches, il y a effectivement le respect d'un site qui doit être le plus agréable possible.

M. PRETOT.- Monsieur le Maire, je vous demande vraiment de retirer ce que vous venez de dire parce que c'est quand même très diffamatoire.

M. le MAIRE.- Diffamatoire ?

M. PRETOT.- Oui, c'est diffamatoire. De dire que j'ai refusé...

M. le MAIRE.- Je ne retire rien du tout.

M. PRETOT.- Vous ne retirez rien du tout ?

M. le MAIRE.- Rien du tout !

M. PRETOT.- Je n'ai jamais dit que je ne voulais pas voter ce nom parce que c'était une femme noire. C'est gravissime ce que vous dites.

M. le MAIRE.- Non, rien du tout. Je vous explique ce que vous avez fait à ce moment-là. Quand Mme Joulia a fait la présentation vous avez dit de manière très précise qu'il y avait des gens français qui méritaient effectivement une offre.

M. PRETOT.- Il y avait plusieurs noms de femmes, cela n'avait rien à voir, mais c'étaient des femmes qui n'étaient pas françaises, alors que j'ai dit qu'il y avait des femmes, comme Joséphine Baker, que l'on pouvait mettre en avant. C'est une femme noire et française que l'on pouvait mettre en avant, et je l'ai suggéré.

M. le MAIRE.- Vous ferez ce que vous voudrez.

M. PRETOT.- Mais c'est diffamatoire ce que vous dites, vous aurez un procès, c'est sûr. C'est inadmissible !

42) Approbation de la convention Etat-Commune relative aux conditions et modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social
Rapporteur : M. GEFFRAULT (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

43) Mise à disposition à titre gratuit de bâtiments communaux de la Ville d'Istres pour les élections européennes 2024
Rapporteur : M. ARAGNEAU (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

41) Régie des Agents de la Ville d'Istres – Modification du règlement intérieur
Rapporteur : Mme CAMOIN (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

PERSONNEL

44) Mise à jour du tableau des effectifs
Rapporteur : M. BREMAUD

Il s'agit simplement d'une mise à jour statutaire d'un agent qui existe déjà. Le poste est qualifié d'adjoint technique à temps non-complet à 70 %. Je rappelle que ce n'est pas un recrutement.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

45) Application des 1 607 heures réglementaires
Rapporteur : M. BREMAUD

Nous avons déjà voté sur les 1 607 heures et nous étions en négociation avec les syndicats et la sous-préfecture aussi puisque nous avons une interrogation sur 2 catégories de postes, la police municipale et les assistantes maternelles, avec qui nous avons retravaillé leur contrat. Il s'agit donc de leur affecter, dans le cadre de l'article 2, 2 jours de réduction de temps de travail sur les agents de la police municipale, et 5 jours pour les assistantes maternelles, dans le cadre de la pénibilité de leur travail.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

46) Modification des dispositions relatives au Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et amendement de la délibération n°093/2018 du 12 avril 2018

Rapporteur : M. BREMAUD

Là nous sommes sur un cadre beaucoup plus technique, nous sommes sur la modification du RIFSEEP. C'est un élément qui a été travaillé avec les syndicats, qui a été voté en CST, je vous demande donc d'approuver ces modifications, particulièrement concernant l'impact sur l'absentéisme.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

URBANISME

47) Adhésion au groupement de commandes porté par le Syndicat Mixte D'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13)

Rapporteur : M. GARCIA (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

48) Modification de la délibération n°10/17 du 16 mars 2017 ayant pour objet l'attribution d'une subvention relative à l'acquisition d'un véhicule électrique neuf (voiture 100 % électrique ou 2 roues/vélo à assistance électrique)

Rapporteur : M. GARCIA (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

49) Délibération annuelle relative aux acquisitions et cessions opérées en 2023 par l'Établissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur

Rapporteur : M. CASADO

Nous avons déjà approuvé à 3 reprises cette convention d'intervention, là cela concerne le secteur AREVA.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

50) Modification de la délibération N°294/2022 en date du 14 décembre 2022 relative à la conclusion d'un bail à loyer, au profit de la SAS CELLNEX France, nécessaire à l'implantation d'une station radio-électrique d'une superficie de 24 m²

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

51) Annulation de la délibération N°174/23 du 13 juillet 2023, relative à l'acquisition onéreuse de la propriété bâtie cadastrée section CS N°20, propriété d'un administré, 11 avenue Marcel Roustan à Istres

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

52) Désaffectation et déclassement de l'École Maternelle des Carmes cadastrée section CL N°62 sis place des Carmes

Rapporteur : M. le MAIRE

Je vous demande de déclasser l'école maternelle des Carmes pour permettre la réalisation du parc urbain. Nous avons une discussion actuellement avec l'Architecte des Bâtiments de France pour définir le périmètre, nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde puisque, paraît-il, il y a une référence de cloître napoléonien. J'étais le premier surpris d'apprendre cela, que Napoléon avait pris racine dans notre ville et qu'il avait pu y laisser une empreinte artistique.

(Mme Gouin quitte la salle.)

M. CASADO.- C'est le cadastre.

M. le MAIRE.- Il s'agit, à mon sens, que d'un scribe de cadastre. J'espère que cela va vite rentrer dans les mœurs parce que cela nous empêcherait d'aller au bout de notre projet.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

53) Déclassement d'une emprise de 10 m² à extraire du Domaine Public Communal sise rue des Quinsons et cession onéreuse, au profit du propriétaire riverain

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

54) Déclassement d'une emprise de 110 m², à extraire du Domaine Public Communal, sise avenue Raymond FILIPPI et cession onéreuse, au profit du propriétaire riverain

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

55) Acquisition prescriptive formulée par une administrée portant sur les lots-volumes 5, 6 et 7 existants sur l'immeuble cadastré section CL 158 sis avenue Hélène BOUCHER imbriqués dans sa propriété

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

56) Avenant au bail à réhabilitation du 15 décembre 2015 modifié les 18 et 19 juillet 2018 sur l'immeuble cadastré Section CL N°158 – Ex Hôtel de France sis avenue Hélène BOUCHER à Istres

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

57) Modification des modalités de régularisation de la délibération n°170/23 du 13 juillet 2023

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

58) Cession onéreuse d'une emprise de 67.00 m² à détacher de la parcelle cadastrée section CN N°2 sise chemin de Tivoli à Istres

Rapporteur : M. CASADO (Lecture du rapport.)

POUR à l'unanimité des présents et représentés

59) Ventes avec paiement à terme concomitantes et indissociables visant à relocaliser l'activité commerciale du Tabac Presse situé dans la Copropriété du Centre Commercial du Prépaou

Rapporteur : M. le MAIRE

Le rapport suivant concerne les ventes avec paiement pour, à terme, relocaliser l'activité du bar tabac presse dans la copropriété du centre commercial du Pépaou, puisque vous savez que cela fait partie des 2 dossiers que nous transférons, l'un qui concerne le tabac presse, l'autre qui concerne le centre de kinésithérapie. Dans le cadre du projet qui va avoir lieu et qui a donné l'occasion de choisir un architecte il n'y a pas très longtemps.

POUR à l'unanimité des présents et représentés

DIVERS

60) Rapport d'activités annuel 2022 retraçant l'activité de la Métropole Aix-Marseille-Provence Rapporteur : M. GRIMALDI (Lecture du rapport.)

Je vous laisserai le soin de découvrir les 90 pages du rapport qui vous permettront d'avoir une vision globale de l'activité métropolitaine dans les différents domaines de ses compétences : l'économie et l'emploi ; la mobilité ; l'aménagement durable, l'habitat, l'inclusion et la cohésion territoriale ; la transition écologique et énergétique ; la culture et le sport ; l'appui et les services ; les ressources et la coordination.

Cependant, quelques événements marquants, pour faire une petite bande annonce du rapport complet. En janvier, la loi 3DS est adoptée et acte la transformation de la Métropole Aix Marseille Provence. En février, une Conférence métropolitaine des Maires est organisée afin de construire collectivement la Métropole de demain. En mars se tient la séance d'installation du premier Conseil des jeunes métropolitains. En mai, lancement du Plan souveraineté alimentaire avec 10 actions complémentaires du projet alimentaire territorial. En juin, la Métropole adopte un plan d'action « zéro rejet plastique en mer à l'horizon 2025 ». En août, l'Agenda du développement économique est actualisé et voté par les élus métropolitains. En octobre, l'ensemble du territoire métropolitain dispose des mêmes consignes de tri de leurs déchets. En décembre, la Commission européenne décerne le titre de « Capitale européenne de l'innovation, e-capitale » à la Métropole Aix Marseille Provence, en sachant que pour l'année 2023 c'est la Ville de Lisbonne qui a pris le relais.

Le Conseil municipal est invité à prendre acte du rapport diffusé ce jour.

PAS DE VOTE

M. le MAIRE. - Merci. Avant de sortir de la séance, puisqu'il y a une délibération qui doit être reprise étant donné que mon intervention dans le Domaine de Conclué pourrait prêter à équivoque – on va même jusqu'à parler de conflit d'intérêt, je me demande vraiment où se trouve mon intérêt – bref, je vais quand même le faire, je vais donc vous demander de voter la même délibération que la dernière fois pour que l'on puisse réaliser ce projet.

Mesdames, Messieurs, j'anticipe sur ce vote mais je suis persuadé qu'il sera favorable. Et si je fais le compte de tout cela je m'aperçois que l'on a quand même, sur 61 délibérations, 60 votes conjoints, unanimes.

M. PRETOT. - Vous voyez, de quoi vous vous plaignez ?

M. le MAIRE. - Donc, se plaindre effectivement d'une politique qui est mal faite, mal ressentie par la population, et y contribuer largement, je crois qu'il faut faire le tri des choses. Merci.

M. PRETOT. - Je vote favorablement le dernier point, si vous voulez l'enregistrer au PV.

(M. Pretot quitte la salle.)

(M. le Maire quitte la salle.)

Mme JOULIA. - La parole est à Michel Colson et l'on vote dans la foulée.

DESIGNATION

61) Annule et remplace la délibération n°305/23 du 06/12/2023 sur la désignation de deux représentants de la Commune d'Istres au Conseil d'administration du Fonds de Dotation pour la « Maison du Point Rose », Domaine de Conclué

Rapporteur : M. COLSON (Lecture du rapport.)

Je voudrais simplement faire remarquer que le projet « Maison du Point Rose » sur le plan humain est phénoménal, et que ce soit à Istres c'est tout aussi phénoménal, en termes de valeurs.

Remettons les choses en place et réalisons ce que cela peut représenter pour des parents, pour des familles, qui ont des enfants en fin de vie pour des problèmes cancéreux, c'est énorme.

Mme JOULIA. - Unanimité après cette intervention de M. Colson ?

POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, MAYOR Olivier, GABANOU Grégory)

Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BERNARDINI François, BOUTROUX Marie-Cécile)

Merci, chers Collègues... Il n'y a pas les noms ? Les noms sont les mêmes, c'est M. Bernardini et Mme Boutroux. C'est la même délibération, simplement il fallait que le maire s'en aille.

La séance est levée à 11 heures 58.

Le Secrétaire de séance,

Pierre IMBERT



Le Maire d'Istres

François BERNARDINI

